

RAPPORT ANNUEL 2024
SIENNA OBLIGATIONS
MULTISTRATEGIES





SOMMAIRE

Synthèse du fonds au 31/12/2024.....	3
Vie juridique du fonds	3
GESTION FINANCIERE.....	4
Évolution de la valeur liquidative	5
Performances du fonds	5
Analyse du risque	5
Conjoncture économique.....	6
Mot du gérant.....	10
Autres informations.....	11
Pourcentage OPC interne	13
ETATS FINANCIERS	14
DIC PRIIPS	74
REPORTING DECEMBRE.....	84

Synthèse du fonds au 31/12/2024

DATE D'AGREMENT AMF : 15/03/2019

DUREE RECOMMANDEE DE PLACEMENT :
> 3 ans

FORME JURIDIQUE : FCP/FIVG

FONDS MULTI-PARTS : OUI

CLASSIFICATION : Obligations et autres titres de créance libellés en euro

Code ISIN : FR0000293425

DEVISE : Euro

COMMISSAIRE AUX COMPTES :
KPMG AUDIT

INDICATEUR DE RISQUE (SRI) : 2

INDICE DE REFERENCE :
100% Bloomberg Euro-Aggregate: 5-7 Year

CHIFFRES CLES

- > **Actif net du portefeuille :** 101,88 M€
- > **Actif net de la part R-C :** 0,00 M€
Valeur liquidative de la part R-C : 5 358,500 €
+ *haut sur 12 mois :* 5 423,000 €
+ *bas sur 12 mois :* 5 117,210 €
- > **Actif net de la part FS-C :** 101,88 M€
Valeur liquidative de la part FS-C : 9,780 €
+ *haut sur 12 mois :* 9,900 €
+ *bas sur 12 mois :* 9,240 €
- > **Actif net de la part RM-C :** 0,00 M€
Valeur liquidative de la part RM-C : 107,880 €
+ *haut sur 12 mois :* 109,200 €
+ *bas sur 12 mois :* 101,980 €

FREQUENCE DE VALORISATION : Quotidienne en cours de clôture

VALORISATEUR : CACEIS

SOCIETE DE GESTION :

SIENNA GESTION
21 boulevard Haussmann
75008 Paris
www.sienna-gestion.com

Vie juridique du fonds

- Le 30/08/2024
 - Modification des frais de gestion directs de la part « ES »
 - Renommage de la part « ES » en part « FS-C » et modification du libellé relatif aux souscripteurs concernés.
- Le 29/05/2024
 - Modification de la dénomination et modification des frais de la part I (R-C).
 - Modification de la dénomination et modification des frais de la part MC (RM-C).
 - Modification du tableau des frais pour intégrer les frais de fonctionnement et autres services à la place des frais administratifs externes à la société de gestion.

GESTION FINANCIERE

Évolution de la valeur liquidative

Evolution de la VL (Base 100)



La part RC ayant été rachetée en cours d'année avant d'être relancée, elle n'est donc pas affichée.

Performances du fonds

PERFORMANCES CUMULEES (en %)

SIENNA OBLIGATIONS MULTISTRATEGIES FS-C	1 an	3,06	3 ans	-3,93
SIENNA OBLIGATIONS MULTISTRATEGIES RM-C	1 an	2,99	3 ans	
Indice de référence	1 an	3,06	3 ans	-5,64

1 an 3 ans

3,06 -3,93

2,99

3,06 -5,64

PERFORMANCES ANNUALISEES (en %)

SIENNA OBLIGATIONS MULTISTRATEGIES FS-C	1 an	3,06	3 ans	-1,33
SIENNA OBLIGATIONS MULTISTRATEGIES RM-C	1 an	2,99	3 ans	
Indice de référence	1 an	3,06	3 ans	-1,92

1 an 3 ans

3,06 -1,33

2,99

3,06 -1,92

PERFORMANCES ANNUELLES (en %)

	2024	2023	2022	2021	2020	2019
SIENNA OBLIGATIONS MULTISTRATEGIES FS-C	3,06	9,21	-14,64	-0,20		
SIENNA OBLIGATIONS MULTISTRATEGIES RM-C	2,99					
Indice de référence	3,06	7,77	-15,04	-1,60	2,76	4,33

2024 2023 2022 2021 2020 2019

3,06 9,21 -14,64 -0,20

2,99

3,06 7,77 -15,04 -1,60 2,76 4,33

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Analyse du risque

RATIO DE RISQUE

Volatilité annualisée	1 an	4,63	3 ans	5,88
Portefeuille (en %)	1 an	3,86	3 ans	5,80
Indice de référence (en %)	1 an	1,37	3 ans	2,05

1 an 3 ans

4,63 5,88

3,86 5,80

Tracking error (en %)

1,37 2,05

Ratio de Sharpe

-0,16 -0,62

Ratio d'information

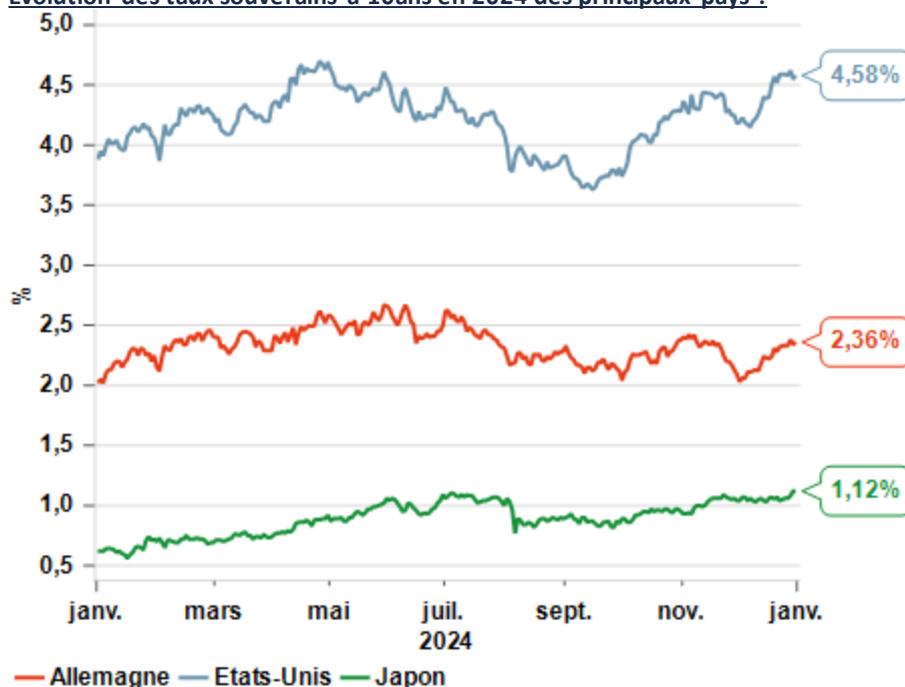
0,00 0,29

Conjoncture économique

Comme en 2023, la volatilité sur les marchés financiers en 2024 a été marquée par la lenteur du processus désinflationniste mondial et les recalages des anticipations de baisses de taux. Ce n'est qu'au deuxième trimestre de l'année que le retour à une trajectoire d'inflation plus nettement orientée vers la cible de 2% et la poursuite de la normalisation du marché du travail auront permis aux banques centrales d'entamer leur cycle de baisses des taux directeurs. Cependant, en deuxième partie d'année, et à la suite notamment de l'élection de D. Trump, ces derniers ont retrouvé de la vigueur compte tenu du programme avancé par le futur président, tout comme les incertitudes relatives au déficit budgétaire et aux retombées sur l'économie mondiale de tensions protectionnistes accrues. Du côté des marchés actions, la prépondérance d'un contexte macroéconomique porteur, couplée à l'assouplissement des conditions financières et à la poursuite de la vague IA, aura permis aux indices d'enregistrer une nouvelle année de performances solides, surtout aux Etats-Unis.

Sur les Etats-Unis, le début de l'année ne présageait pas une telle issue : l'inflation a repris des couleurs au cours du premier trimestre, jusqu'à atteindre +3,5% en mars, toujours soutenue par les composantes des services et du logement. Elle s'est ainsi accompagnée d'une hausse marquée des taux souverains à 10 ans, vers 4,70% fin avril (soit un point haut depuis presque vingt ans). Toutefois, la poursuite de la normalisation du marché du travail a permis de ralentir la croissance des salaires (+5,6% au début de l'année en glissement annuel, contre +4,8% en décembre), et donc les tensions inflationnistes. Avec une dynamique des prix engagée sur de bons rails et une politique monétaire plus restrictive à mesure que l'inflation rechutait, la Fed a pu procéder en septembre à une première baisse de taux de -50 pb au cours d'un comité pendant lequel la banque centrale a également renforcé l'importance de son objectif de plein emploi dans ses prises de décision. Ce mouvement a notamment permis d'enrayer la baisse des taux souverains et des indices actions qui s'était amorcée durant l'été, après un très net regain des craintes de récession. Cet optimisme a été encore renforcé en fin d'année avec l'arrivée de D. Trump, notamment vis-à-vis des perspectives de croissance, bien qu'il ait fallu intégrer en parallèle des craintes relatives à la trajectoire du déficit américain, les taux souverains à 10 ans ont ainsi engagé une nouvelle dynamique haussière au T4 pour finalement clôturer l'année à +70 pb à 4,58%.

Evolution des taux souverains à 10ans en 2024 des principaux pays :



Du côté des actions américaines c'est à nouveaux les « Sept Magnifiques » (Alphabet, Amazon, Apple, Meta, Microsoft, Nvidia, Tesla) et la déferlante continue de l'intelligence artificielle qui ont poussé les indices à la hausse. Ainsi, la robustesse de la croissance, portée par de solides gains de productivité, une consommation soutenue de la part des ménages et l'assouplissement des conditions financières en fin d'année, a aussi été un pilier de la surperformance des indices américains. Sans oublier évidemment les anticipations concernant la politique de D. Trump, entre dérégulation et baisse de la fiscalité pour les entreprises, permettant au S&P 500 d'atteindre de nouveaux records et d'afficher une performance annuelle de +23%.



En zone euro, le chemin vers la désinflation n'a pas non plus été un long fleuve tranquille. La BCE a ainsi été contrainte d'attendre le mois de juin pour procéder à sa première baisse de taux directeurs. Dans le sillage de son voisin américain, la composante de l'inflation dans les services a en effet fait de la résistance. La baisse des prix de l'énergie et le ralentissement des coûts salariaux ont toutefois permis à l'inflation de se rapprocher progressivement de la cible de 2% au cours de l'année. Le taux souverain allemand à 10 ans a ainsi évolué entre 2,50% et 2,36% en fin de 2^e semestre. Ce recalibrage a également été constaté dans le sillage d'une croissance économique bien plus faible que les investisseurs ne l'anticipaient : bien que les ménages aient enregistré des gains de pouvoir d'achat, cela n'a pas entraîné de hausse significative de la consommation, ni donc de rebond de la croissance, laquelle est pénalisée par un manque persistant de confiance lié au contexte politique et géopolitique. Par ailleurs, la dynamique économique a mis en lumière des disparités géographiques, avec un tandem franco-allemand pesant sur l'activité globale de la zone, la première économie européenne ayant notamment été affectée par une perte structurelle de compétitivité et des difficultés persistantes dans l'industrie, notamment dans le secteur automobile. Plus spécifiquement, en France, la situation politique a encore assombri le tableau économique avec, le 6 juin, l'annonce par Emmanuel Macron de la dissolution de l'Assemblée nationale et la tenue d'élections législatives anticipées, lesquelles n'ont toutefois pas permis de faire émerger une majorité solide. Le gouvernement nouvellement formé a ainsi dû faire face à la lourde tâche de faire adopter un projet de loi de finances pour 2025 dans un contexte marqué par une nette dégradation des finances publiques et une Assemblée nationale fragmentée. L'adoption d'une motion de censure le 4 décembre, la démission du gouvernement Barnier et la nomination de F. Bayrou témoignent ainsi de la difficulté de cette tâche qui reste à accomplir début 2025. Les craintes concernant le déficit public demeurent donc prégnantes et ont provoqué, au cours de l'année, des dégradations successives de la note souveraine de la France : Aa2 pour Moody's contre Aa3 précédemment, et AA- pour Fitch, avec une perspective négative. Cette prime de risque politique s'est également accompagnée d'une hausse du *spread* souverain à 10 ans entre la France et l'Allemagne, de 48 pb en juin (avant la dissolution), à 84 pb au 31 décembre, après un pic à 88 pb le 2 décembre.

A noter également que les indices européens ont été freinés par la poursuite des difficultés économiques en Chine. En effet, si l'empire du Milieu connaissait une croissance de +4,6% au T3 sur un an, ce chiffre est inférieur à l'objectif affiché par le gouvernement de +5%, en lien avec des problématiques structurelles sous-jacentes encore prégnantes. L'inflation reste particulièrement faible, le taux de chômage des jeunes important (autour de 15%), et l'atonie de la consommation se cristallise. En cause, les difficultés persistantes du secteur immobilier, comme le soulignent les reculs successifs de l'investissement dans le secteur. Notons toutefois que les autorités gouvernementales continuent de se montrer déterminées à soutenir la confiance et l'activité, bien qu'elles peinent à convaincre les investisseurs dans la durée, et ce même après l'annonce de diverses mesures d'envergure au mois de septembre. Les indices actions chinois terminent néanmoins l'année sur des performances relativement positives, à +17,7% pour le Hang Seng et +14,7% pour le CSI 300.

Au Japon, le retour de l'inflation, désormais bien installée au-dessus du seuil de 2%, a permis à la BOJ de procéder à deux hausses de ses taux directeurs, ce qui marque une rupture avec la politique accommodante menée depuis quinze ans. Ce changement de cap de politique monétaire ne s'est toutefois pas accompagné d'un renforcement durable du yen, qui a continué de souffrir d'un différentiel de taux d'intérêt trop important avec les autres économies, et notamment avec le dollar. Cette faiblesse de la monnaie nipponne a toutefois permis aux actions japonaises de gagner du terrain, le Topix ayant terminé l'année à +17,7%.



Les Marchés Actions

Dans la continuité de 2023, 2024 marque une nouvelle progression des actions au niveau mondial. Pour autant, les performances des indices révèlent certains contrastes, avec une Europe plus en retrait. Le marché américain ressort comme le grand gagnant de l'exercice écoulé, à l'image des « 7 Magnifiques » (Apple, Microsoft, Google, Amazon, Meta, Nvidia et Tesla) : le S&P500 progresse de 23,31% et le Nasdaq Composite de 28,64%.

L'inflexion des politiques monétaires des principales banques centrales aura sans doute été le thème qui a le plus animé les marchés en 2024. Face au reflux progressif de l'inflation, les banques centrales ont en effet retrouvé des marges de manœuvre pour soutenir l'investissement et la croissance. La Banque Centrale Européenne a ainsi procédé à quatre baisses de taux de 0,25% chacune pour ramener son taux de dépôt à 3%. Aux Etats-Unis, la FED a également procédé à 3 baisses de taux au dernier quadrimestre. Il faut cependant noter que celle-ci, à la différence de la BCE a tenu un discours beaucoup plus prudent sur des baisses de taux additionnelles en 2025, propulsant le taux à dix ans quasiment à son plus haut niveau annuel, à 4,57% fin décembre.

Parmi les autres nombreux thèmes qui auront rythmé l'année passée, les Etats-Unis auront systématiquement été au centre du jeu. Economiquement d'abord, avec une croissance qui a sans arrêt surpris positivement. Boursièrement ensuite, avec une hausse des indices portée notamment par les perspectives de l'intelligence artificielle et tous les usages présents et futurs qu'elle offre. Politiquement également, avec la réélection de Donald Trump à la présidence dont le programme est protectionniste. D'un point de vue commercial enfin, alors que les tensions avec la Chine se sont accentuées.

Concernant la Chine, autre moteur de la croissance mondiale, sa trajectoire a déçu. Si la reprise économique attendue après la fin des restrictions sanitaires a généré des attentes élevées, la réalité s'est révélée plus nuancée. Les ambitions du gouvernement se sont en effet heurtées à une faible consommation intérieure, signe d'une confiance fragile, et à l'endettement du secteur immobilier créant des incertitudes sur la stabilité du secteur financier. Malgré tout, grâce à une baisse des taux en fin d'année et à des signaux budgétaires volontaristes pour 2025, le Hang Seng progresse de 17,67% en 2024.

Sur l'ensemble de l'année 2024, le MSCI EMU Net Return affiche quant à lui une hausse de 9,49%.

Le Marché Taux

La fin de l'année 2023 a été marquée par une nette baisse des taux longs. En raison de chiffres d'inflation en décélération, les anticipations de baisses de taux directeurs se sont accentuées avec des premières baisses prévues dès avril 2024 par le consensus des deux côtés de l'Atlantique. Le taux 10 ans allemand finissait donc l'année sur un point bas, à 2,02%. Néanmoins, si l'inflation s'atténuait, le combat des banques centrales n'était pas terminé. Le premier trimestre 2024 a donc été marqué par un recalage des anticipations de baisse des taux directeurs. Les anticipations de première baisse de taux ont été reléguées d'avril à juin, dans un contexte d'économie résiliente aux Etats-Unis, moins en Europe et d'une inflation restant bien au-delà de la cible des 2% dans les deux zones.

Dans un contexte de remontée des taux réels, nous anticipons une correction des actifs risqués. Malgré cela, le marché du crédit est resté solide. Le niveau attractif des taux en absolu explique certainement un tel attrait. Les spreads de crédit se sont inscrits en baisse passant, sur une maturité de 5 ans, de 80 bps à 70 bps. Il est en de même pour le spread italien qui passe de 170 bps contre Allemagne à moins de 140 bps.

L'inflation est restée une source d'inquiétude pour les banques centrales, en particulier aux Etats-Unis. Si la tendance baissière n'était pas remise en cause, elle était désormais très modérée en raison de la pression des salaires par exemple. Dans ce contexte, la FED a décalé sa première baisse des taux à septembre au plus tôt. La BCE a quant à elle agit dès le mois de juin par un premier mouvement de baisse d'un quart de point. Les banques centrales sont restées « data dependant ». Les taux longs ont subi le recalage des anticipations de baisses des taux directeurs, dans un contexte de croissance qui restait encore résiliente, et se sont orientés à la hausse atteignant 2.65% pour le 10 ans allemand début juin. Mais la décision d'Emmanuel Macron de dissoudre l'assemblée Nationale début juin a entraîné un « flight to quality » : baisse du taux allemand à 2.35%, hausse du spread France/Allemagne de 0,50 pbs à 0,80 bps, hausse du spread Italie/Allemagne de 130 pbs à 150 pbs. Les obligations financières françaises ont également été négativement impactées.



L'été 2024 a été marqué par de nombreuses incertitudes (économie chinoise en berne, résultats S1 mitigés) couplées à une baisse de l'inflation. Sur ce plan, l'inflation américaine est passée sous les 3% en juillet ce qui a permis au président de la Fed d'annoncer à son tour le début d'un cycle de baisse des taux directeurs lors du Symposium de Jackson Hole. Une première baisse de 50 bps s'est matérialisée le 18 septembre. L'ampleur de cette baisse a surpris le marché et entraîné un rallye du 2 ans et une pentification de la courbe des taux en Europe également. La BCE a quant à elle baissé son taux directeur de 25 bps en septembre tout en indiquant rester « Data dependant » pour ses prochaines réunions. Dans ce contexte les taux longs ont baissé durant le troisième trimestre, passant de 2,60% à 2.12% pour le 10 ans allemand. Le marché anticipait alors une accélération du rythme de baisse des taux directeurs.

Le marché du crédit a légèrement souffert dans un contexte de craintes d'un ralentissement économique plus prononcé. Plusieurs profit warnings de constructeurs automobiles ont pénalisé le secteur, les hausses de prix ne couvrant plus la forte baisse de la demande. Néanmoins la demande est restée forte pour les obligations privées, les investisseurs cherchant à bloquer pour les années à venir des rendements attractifs.

De fin septembre à début novembre (élections présidentielles américaines) les taux longs européens se sont inscrits en hausse bien que l'économie soit atone. Ils ont suivi la hausse des taux américains, poussés par un marché du travail resté solide et une économie loin de la récession. Le taux 10 ans allemand est ainsi passé de 2,11% à 2,48%. Malgré une baisse de 25bps des taux directeurs de la BCE, le marché s'est inquiété d'une inflation sous 2%, et d'un risque que sa politique d'assouplissement monétaire soit peut-être trop tardive. Après l'élection de Donald Trump, les taux européens ont nettement baissé. Le marché a craint une future baisse de l'inflation plus importante avec une BCE trop attentiste mais également des effets négatifs sur la croissance de la politique de guerre commerciale du nouveau président américain. Le taux à 10 ans allemand est alors revenu vers 2,03%. Enfin, en décembre, les discours plus attentistes des banques centrales (craintes d'une inflation plus résiliente qu'anticipée) ont fait remonter les taux longs. Le taux à 10 ans allemand finit l'année à 2,36%.

Durant tout le quatrième trimestre, les spreads de crédit sont restés stables. La classe d'actif a bénéficié de niveaux de taux attractifs nourrissant la demande des investisseurs, dans un contexte de fondamentaux solides des entreprises.



Mot du gérant

L'année 2023 s'est terminée avec un rallye des taux souverains ainsi que du crédit. Début janvier, après une petite période d'hésitation, en lien avec un grand nombre d'émissions primaires, les spreads de crédit sont repartis à la baisse. Le marché du crédit est ainsi resté solide au premier semestre, les spreads passant, sur une maturité de 5 ans, de 80 bps à 70 bps. Il est en de même pour le spread italien qui passe de 170 bps contre Allemagne à moins de 140 bps. Tandis que nous conservions une sous sensibilité du fait de notre vision des taux souverains qui nous semblait trop chers, nous avons également été plus sélectifs dans nos investissements sur le crédit, avec le choix d'aller vers des émetteurs moins risqués au fur et à mesure que nous nous positionnions plus loin en duration. La sous sensibilité qui a été favorable au fonds n'a pas compensé en totalité sous performance issue de la sous exposition au risque crédit.

Au second semestre, les taux longs ont affiché une volatilité importante avec un recalage à la baisse du nombre de baisses des taux directeurs, dans un environnement économique résiliente. Mais la décision d'Emmanuel Macron de dissoudre l'Assemblée Nationale début juin a entraîné un « flight to quality » : baisse du taux allemand à 2.35%, hausse du spread France/Allemagne de 50 pbs à 80 bps, hausse du spread Italie/Allemagne de 130 pbs à 150 pbs. Nous sommes donc passés sur sensibles, et avons renforcé les obligations financières dans le portefeuille, notamment les noms français comme BNP, SG ou BFCM, après la dissolution, qui a entraîné un stress des investisseurs sur les émetteurs nationaux, notamment bancaires. Le fonds sur performe sur la période, grâce à une gestion dynamique de la sensibilité.

Au cours du troisième trimestre, après un été plutôt stable, les spreads de crédit se sont écartés, après que la FED a baissé ses taux de 50pbs, au lieu de 25pbs attendus par le marché, par peur d'un ralentissement économique plus prononcé qu'anticipé. L'ampleur de cette baisse a surpris le marché et entraîné un rallye du 2 ans et une pentification de la courbe des taux en Europe également. La BCE a quant à elle poursuivit son cycle de baisse. Dans ce contexte les taux longs ont baissé durant le troisième trimestre, passant de 2,60% à 2.12% pour le 10 ans allemand.

Le marché du crédit a légèrement souffert dans un contexte de craintes d'un ralentissement économique plus prononcé. Le spread de crédit sur une maturité 5 ans est passé de 70 bps à 85 bps.

La sur sensibilité qui a été favorable au fonds n'a pas compensé en totalité sous performance issue de la sous exposition au risque crédit dont les émetteurs les moins bien notés offrent davantage de carry. Le fonds sous performe ainsi légèrement sur la période.

De fin septembre à début novembre (élections présidentielles américaines) les taux longs européens se sont inscrit en hausse bien que l'économie soit atone. Ils ont suivi la hausse des taux américains, poussés par un marché du travail est resté solide et une économie loin de la récession. Le taux 10 ans allemand est ainsi passé de 2,11% à 2,48%. Les spreads de crédit se sont légèrement écartés sans stress majeur. Quelques secteurs ont été plus secoués que d'autres, comme l'automobile ou la pharmacie, pour lesquels de nouveaux droits de douanes US impacteraient de manière importantes leurs marges.

L'économie américaine est restée un catalyseur avec un marché du travail outre Atlantique toujours solide et une économie loin de la récession. Après l'élection de Donald Trump, les taux européens ont nettement baissé. Le marché a craint une baisse plus importante de l'inflation mais également des effets négatifs sur la croissance de la politique de guerre commerciale du nouveau président américain. Le taux à 10 ans allemand est alors revenu vers 2,03%.

Le crédit a alors continué d'être plébiscité par les investisseurs, du fait de taux à l'achat élevés et offrant un rendement supérieur à celui de l'inflation. En décembre, les taux souverains sont remontés, car les banques centrales ont adopté un ton plus attentiste. La demande de crédit est donc restée très soutenue, avec des taux offerts toujours élevés. Le taux à 10 ans allemand finit l'année à 2,36%.

Sur l'année, les spreads se sont ainsi maintenant dans un range 70-85pbs et ce sont principalement les taux souverains qui ont conduit à une volatilité importante des performances.

La gestion dynamique de la sensibilité du fonds sur le semestre, particulièrement en décembre, a été un moteur de performance. Nous avons également augmenté le risque en portefeuille au fur et à mesure que les taux souverains montaient au cours du mois de décembre, les spreads restant stables. Le portage de cette stratégie a permis au fonds de sur performer sur le semestre, et de terminer l'année avec une performance en ligne avec celle de son indice de référence.

Autres informations

Information sur les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

L'OPC ne prend pas, simultanément, en compte les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG).

La politique de la société de gestion en matière de critères ESG est disponible sur le site internet <https://www.sienna-gestion.com/informations-reglementaires>.

Politique de sélection et évaluation des intermédiaires - Service d'aide à la décision d'investissement

En application de la Directive « Marchés d'Instruments Financiers » 2014/65/UE du Parlement européen et du Conseil de l'Union européenne du 15 mai 2014 concernant les marchés d'instruments financiers, modifiée par la directive (UE) 2016/1034 du 23 juin 2016 et révisant la directive dite « MIF » 2004/39/CE du 29 avril 2004, SIENNA GESTION a mis en place, dans le cadre de son obligation d'agir au mieux des intérêts de ses clients et des OPC qu'elle gère, une politique de meilleure exécution. L'information est consultable sur le site de la société de gestion : www.sienna-gestion.com

Le principe de « meilleure exécution » prend la forme de meilleure sélection consistant à sélectionner pour chaque classe d'instruments les entités auprès desquelles les ordres sont transmis en vue de leur exécution.

Afin de répondre au mieux aux exigences de la directive MIF2, SIENNA GESTION a choisi de transmettre ses ordres par l'intermédiaire d'une table de négociation externalisée, la société Exoé (établissement agréé par le Comité des Établissements de Crédit et des Entreprises d'Investissement), et ce, en vue de fournir les services d'investissement de Réception Transmission d'Ordres pour le compte de tiers portant sur la majorité des instruments financiers visés à la section C « Instruments Financiers » de l'annexe I de la Directive 2014/65/UE.

La sélection des contreparties d'exécution est réalisée par SIENNA GESTION, et résulte des critères et mesures réalisés par Exoé sur la liste des intermédiaires habilités par SIENNA GESTION. Les rapports issus des contrôles réguliers effectués par Exoé sont ensuite présentés à SIENNA GESTION et font l'objet de comités semestriels.

SIENNA GESTION a décidé de prendre directement à sa charge, à compter du début de l'exercice 2018, tous les frais imputables aux prestations de recherche, facturés par les intermédiaires habilités.

Calcul du risque global

Dans le cas où le fonds utiliserait des instruments financiers à terme, et ce, dans le respect de la stratégie d'investissement prévue dans sa documentation juridique, le risque global est calculé selon la méthode de l'engagement.

Informations sur les rémunérations

Conformément aux dispositions réglementaires applicables, et plus particulièrement l'article 22, paragraphe 2 de la Directive 2011/61/UE, dite Directive AIFM, transposée dans le Code Monétaire et Financier et le Règlement Général de l'AMF, SIENNA GESTION agissant en tant que gestionnaire de Fonds d'Investissement alternatif (FIA) et d'Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), informe les investisseurs au sein des rapports annuels de chacun de ses FIA et OPCVM sur les rémunérations versées au cours de l'exercice 2024 :

- Effectif moyen de SIENNA GESTION : 71,33 collaborateurs
- Rémunération annuelle brute fixe : 6 156 441,00 €
- Rémunération annuelle brute variable : 1 479 974,00 €
- Nombre de collaborateurs concernés par la rémunération variable : 44
- Rémunération annuelle brute et variable agrégée des collaborateurs dits « preneurs de risques » : 2 236 089,00 €



En application de la Position AMF n°2013-11, SIENNA GESTION identifie des collaborateurs dits « preneurs de risques » auxquels s'applique une politique de rémunération formalisée. Par « preneur de risques », il convient d'entendre tout collaborateur dont les activités peuvent avoir une influence significative sur le profil de risque d'un ou de plusieurs fonds ou sur celui de la société de gestion. Les collaborateurs concernés représentent 19 personnes en 2024 : les gérants de portefeuille et leur hiérarchie directe, la Directrice des Opérations et le Directeur Risques et Conformité.

SIENNA GESTION a créé un comité de rémunération par décision de son Conseil d'Administration en date du 28 mars 2014. SIENNA GESTION est devenue une société à Directoire et Conseil de Surveillance en mars 2022. Le rôle principal du comité de rémunération est de donner des avis au Conseil de Surveillance préalablement à toute modification de la rémunération variable de SIENNA GESTION. Il accorde une attention particulière à l'évaluation des mécanismes adoptés pour garantir que le système de rémunération prenne en compte de façon appropriée toutes les catégories de risques, de liquidités et les niveaux d'actifs sous gestion et que la politique de rémunération est compatible avec la stratégie économique, les valeurs et les intérêts de SIENNA GESTION et des fonds gérés et avec ceux des investisseurs dans ces fonds.

Les membres permanents du comité sont désignés par le Conseil de Surveillance de SIENNA GESTION. Il s'agit exclusivement de membres du Conseil de Surveillance. Les membres du Conseil de Surveillance et du comité d'Audit et des Risques de SIENNA GESTION ne perçoivent aucune rémunération au titre de leur mandat. Le Comité se réunit au moins une fois par an sur saisie du Conseil de Surveillance ou du Président du Directoire de SIENNA GESTION de sa propre initiative.

Les performances des gérants de portefeuilles sont récompensées par l'octroi d'une rémunération variable à condition d'être ajustée au risque. La rémunération variable des gérants doit donc s'aligner sur le profil de risques des portefeuilles.

Les modalités de détermination de cette rémunération variable sont transmises par écrit sous la forme d'une note à tous les gérants après validation du Conseil de Surveillance et suite à l'avis du comité de rémunération. Ces modalités indiquent systématiquement :

- le pourcentage maximum de rémunération variable par rapport à la rémunération annuelle fixe,
- le pourcentage de rémunération dérivant de l'atteinte de performances quantitatives collectives et une répartition en % de la part collective et individuelle dans l'atteinte de ces performances, les formules cibles sont clairement matérialisées,
- le pourcentage de la rémunération dérivant de l'atteinte de performances qualitatives incluant notamment le respect de la réglementation, de la déontologie et de la politique de gestion de risques de SIENNA GESTION.

Conformément à la réglementation AMF, SIENNA GESTION s'assure du respect d'un équilibre prudent entre une situation financière saine et l'attribution, le versement et l'acquisition d'une rémunération variable.

Il en résulte que SIENNA GESTION veille à ce que sa situation financière ne soit pas affectée de façon préjudiciable par :

- la rémunération variable globale attribuée pour cette année,
- le montant de rémunération variable qui sera payé ou acquis au cours de l'année.

En cas de difficulté relative à la situation financière, le Conseil de Surveillance décide des impacts en termes de rémunération variable après avis du comité de rémunération.

Effet de levier

L'effet de levier du FCP au sens de l'article 109 du Règlement délégué n°231/2013 est le suivant au (31/12/2024) :

- suivant la méthode brute : 142%,
- suivant la méthode de l'engagement : 144%.

Règlementation SFTR

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - REGLEMENT SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR).

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.



Gestion de la liquidité

La société de gestion a défini une politique de gestion de la liquidité pour ses fonds ; elle s'appuie sur un dispositif de contrôle et de surveillance de la liquidité assurant un traitement équitable des investisseurs afin de permettre d'honorer toutes les demandes de rachat et ainsi rembourser les investisseurs selon les modalités prévues par le prospectus.

Gestion des risques

Dans le cadre de sa politique de gestion des risques, la société de gestion de portefeuille établit, met en œuvre et maintient opérationnelles une politique et des procédures de gestion des risques efficaces, appropriées et documentées qui permettent d'identifier les risques liés à ses activités, processus et systèmes.

Informations sur la réglementation SFDR

« Le fonds adopte la classification article 6 du Règlement 2019/2088 du 27 novembre 2019 (dit Règlement SFDR). La prise en compte du risque de durabilité tel que défini dans le Règlement précité, ainsi que des principales incidences négatives des décisions d'investissement de la Société de gestion sur les facteurs de durabilité (en matière d'environnement, de questions sociales et de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption) n'apparaissent pas adaptés au regard de l'objectif de gestion et du processus d'investissement du Fonds. En effet, le fonds ne vise pas un objectif d'investissement durable et sa stratégie d'investissement ne promeut pas de caractéristiques environnementales ou sociales au sens des articles 8 et 9 du règlement européen précité. »

Profil de risques : ajout du risque de durabilité

« Risque lié à l'investissement durable (risque de durabilité) : tout événement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement. La survenance d'un tel événement ou d'une telle situation peut également conduire à une modification de la stratégie d'investissement du Fonds, y compris l'exclusion des titres de certains émetteurs. Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les émetteurs via une série de mécanismes, notamment : 1) une baisse des revenus ; 2) des coûts plus élevés ; 3) des dommages ou une dépréciation de la valeur des actifs ; 4) coût du capital plus élevé ; et 5) amendes ou risques réglementaires. En raison de la nature des risques de durabilité et de sujets spécifiques tels que le changement climatique, la probabilité que les risques de durabilité aient un impact sur les rendements des produits financiers est susceptible d'augmenter à plus long terme. La prise en compte du risque de durabilité ne semble pas pertinente au regard de la stratégie d'investissement du fonds ».

Investissements durables

« Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental ».

Politique d'engagement actionnariat

En conformité avec l'article L. 533-22 du code monétaire et financier, le détail des conditions dans lesquelles la Société de gestion entend exercer les droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille par les fonds qu'elle gère, ainsi que le dernier compte-rendu annuel sont consultables sur son site internet : www.sienna-gestion.com.

Pourcentage OPC interne

Le pourcentage d'OPC internes détenus au 31/12/2024 est égal à 8,6 % de l'actif net.

ETATS FINANCIERS



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement SIENNA OBLIGATIONS MULTISTRATEGIES

21, boulevard Haussmann - 75009 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux porteurs de parts,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif SIENNA OBLIGATIONS MULTISTRATEGIES constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 décembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.



Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Signature numérique de
Severine Ernest
KPMG le 11/04/2025 20:29:28

Séverine Ernest
Associée

Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	0,00
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations convertibles en actions (B)	465 921,70
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	465 921,70
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)	90 057 806,03
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	90 057 806,03
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Titres de créances (D)	0,00
Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	9 777 303,36
OPCVM	1 020 124,56
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	8 757 178,80
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00
Dépôts (F)	0,00
Instruments financiers à terme (G)	675 442,07
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00
Titres financiers empruntés	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
Prêts (I) (*)	0,00
Autres actifs éligibles (J)	0,00
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	100 976 473,16
Créances et comptes d'ajustement actifs	519 075,81
Comptes financiers	1 128 784,27
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	1 647 860,08
Total de l'actif I+II	102 624 333,24

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Capitaux propres :	
Capital	98 825 125,52
Report à nouveau sur revenu net	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00
Résultat net de l'exercice	3 054 736,40
Capitaux propres I	101 879 861,92
Passifs de financement II (*)	0,00
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	101 879 861,92
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00
Instruments financiers à terme (B)	675 442,06
Emprunts (C) (*)	0,00
Autres passifs éligibles (D)	0,00
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	675 442,06
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	69 029,26
Concours bancaires	0,00
Sous-total autres passifs IV	69 029,26
Total Passifs : I+II+III+IV	102 624 333,24

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	0,00
Produits sur obligations	3 198 976,05
Produits sur titres de créances	0,00
Produits sur parts d'OPC	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Autres produits financiers	57 538,95
Sous-total produits sur opérations financières	3 256 515,00
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00
Charges sur emprunts	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00
Autres charges financières	-268,02
Sous-total charges sur opérations financières	-268,02
Total revenus financiers nets (A)	3 256 246,98
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00
Autres produits	0,00
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-502 177,00
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00
Impôts et taxes	0,00
Autres charges	0,00
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-502 177,00
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	2 754 069,98
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-126 933,14
Sous-total revenus nets I = (C+D)	2 627 136,84
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	-2 814 632,61
Frais de transactions externes et frais de cession	-57 816,56
Frais de recherche	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	-2 872 449,17
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	484 131,32
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	-2 388 317,85

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	3 075 949,17
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	212,38
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	3 076 161,55
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	-260 244,14
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	2 815 917,41
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	0,00
Impôt sur le résultat V (*)	0,00
Résultat net I + II + III + IV + V	3 054 736,40

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Annexe des comptes annuels

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a.Stratégie et profil de gestion

L'objectif de gestion du FCP vise à offrir aux investisseurs, sur un horizon de placement de 3 ans minimum, une performance, nette de frais de gestion, égale à l'indice Bloomberg Euro Aggregate 5-7 Year Total Return Index Value Unhedged EUR (cours de clôture).

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b.Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Actif net Global en EUR	189 466 649,46	193 857 638,15	126 188 667,18	116 968 791,47	101 879 861,92
Part SIENNA OBLIGATIONS MULTISTRATEGIE S FS-C en EUR					
Actif net	168 455 389,62	169 972 331,64	113 515 830,51	101 677 511,26	101 879 218,19
Nombre de titres	16 514 550,00000	16 685 352,00000	13 058 309,92061	10 713 646,18325	10 413 209,98430
Valeur liquidative unitaire	10,20	10,18	8,69	9,49	9,78
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,02	0,03	-0,50	-0,69	-0,22
Capitalisation unitaire sur revenu	0,11	0,08	0,10	0,12	0,25
Part SIENNA OBLIGATIONS MULTISTRATEGIE S R-C en EUR					
Actif net	21 011 259,84	23 885 306,51	12 672 836,67	15 291 175,46	535,85
Nombre de titres	3 627,00000	4 164,00000	2 607,07409	2 903,65523	0,10000
Valeur liquidative unitaire	5 793,01	5 736,14	4 860,94	5 266,18	5 358,50
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	14,32	19,36	-282,46	-386,24	50,90
Capitalisation unitaire sur revenu	-40,94	0,07	20,18	30,60	35,40
Part SIENNA OBLIGATIONS MULTISTRATEGIE S RM-C en EUR					
Actif net	0,00	0,00	0,00	104,75	107,88
Nombre de titres	0,00	0,00	0,00	1,00000	1,00000
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	0,00	104,75	107,88
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	-5,52	-2,63
Capitalisation unitaire sur revenu	0,00	0,00	0,00	0,19	1,35

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau. Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1er niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur

2ème niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté »

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

	Frais facturés		Assiette	Taux barème
1	Frais de gestion financière (*)		Actif net	Part FS-C : 0,70 % TTC maximum l'an
				Part R-C : 1 % TTC maximum l'an
2	Frais de fonctionnement et autres services (**)			Part RM-C : 0,90 % TTC maximum l'an
3	Frais indirects maximum (Commissions et frais de gestion)	Commissions indirectes (souscriptions/rachats)	Néant	Néant
		Frais de gestion	Actif net	Non significatifs (***)
4	Commissions de mouvement		Néant	Néant
5	Commission de surperformance (****)		Actif net	Part R-C et Part RM-C : La commission de surperformance représentera 20% de la différence entre la performance de l'Actif net du Fonds et celle de son Indicateur de Référence Bloomberg Euro Aggregate 5-7 Year TR Index Value Unhedged
				Part FS-C : Néant

(*) Depuis la révocation de l'option de TVA en date du 01/01/2008, ces frais sont exonérés de TVA en vertu de l'article 261 C 1er du CGI.

(**) Les frais de fonctionnement et autres services comprennent les frais suivants :

- Frais du dépositaire ;
- Frais de gestion administrative et comptable ;
- Frais du commissaire aux comptes ;
- Coûts liés aux contributions dues par la société de gestion à l'Autorité des marchés financiers (AMF) ;
- Coûts de cotisation de la société de gestion à l'Association française de la Gestion (AFG) ;
- Coûts de licence de l'indice de référence du Fonds ;
- Frais fiscaux, y compris avocat et expert externe liés au recouvrement des créances du Fonds ;
- Frais liés aux informations des porteurs de parts (informations par tous moyens et informations particulières) à l'exception des opérations de fusion, absorption et liquidation ;
- Frais liés au respect des obligations réglementaires (Reporting AIFM, frais de fonctionnement de la politique de vote lors des assemblées générales) ;
- Frais de constitution et de diffusion de la documentation réglementaire du Fonds (Règlement, DIC, Annexes SFDR) ;
- Frais d'audit et de promotion du label ISR ;
- Frais de fonctionnement des plateformes de distribution.

Le taux forfaitaire maximum des frais de fonctionnement et autres services peut être prélevé quand bien même les frais réels sont inférieurs à celui-ci. Dans la situation où les frais réels sont supérieurs au taux forfaitaire, le dépassement sera pris en charge par la société de gestion.

(***) Ces frais sont liés à l'investissement du fonds en parts et/ou actions d'OPC. Cette information à caractère facultatif est précisée à titre d'information. L'investissement en parts d'OPC est limité à 10% de l'actif net.

(****) Modalités de calcul de la commission de surperformance pour les parts « R-C » et « RM-C » :

La commission de surperformance est basée sur la comparaison entre la performance de l'**Actif net du Fonds** (1) et celle de son **Indicateur de Référence** (2) appréciées sur une **Période de Référence** (3).

- (1) **L'Actif net du Fonds** correspond, pour les parts « R-C » et « RM-C », à la valorisation des actifs détenus par le Fonds selon les règles décrites dans le prospectus du Fonds et après prise en compte des frais courants de chaque part.
- (2) **L'Indicateur de Référence** du Fonds correspond à l'indice Bloomberg Euro Aggregate 5-7 Year Total Return Index Value Unhedged EUR.
Les performances passées de l'Indicateur de Référence sont disponibles via le lien <https://www.sienna-gestion.com/nos-solutions-dinvestissement>
- (3) **La Période de Référence** correspond à la période au cours de laquelle la performance de l'Actif net du Fonds est mesurée et comparée à celle de son Indicateur de Référence.
Cette Période de Référence est d'une durée d'un an minimum, adossée à l'exercice comptable du Fonds clôturant le dernier jour de bourse du mois de décembre.
A compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2022, toute sous-performance de l'Actif net du Fonds par rapport à son Indicateur de Référence constatée à la date de clôture d'un exercice devra être compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. Ainsi, la Période de Référence pourra être prolongée dans la limite de 5 ans.

A la clôture de l'exercice du Fonds :

▪ **Si la performance de l'Actif net du Fonds est supérieure à celle de son Indicateur de Référence (après compensation d'éventuelles sous-performances passées)**, la commission de surperformance sera égale à 20 % de la différence entre ces deux valeurs.

Cette différence fait l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de chaque valeur liquidative du Fonds. En cas de sous-performance de l'Actif net du Fonds par rapport à celle de son Indicateur de Référence entre deux valeurs liquidatives, toute provision passée précédemment sera réajustée dans les mêmes proportions par une reprise sur provision.

En cas de rachats, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de parts rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion.

Hormis les rachats, la commission de surperformance est payée à la société de gestion à la date de clôture de l'exercice du Fonds.

▪ **Si la performance de l'Actif net du Fonds est égale à celle de son Indicateur de Référence**, la commission de surperformance sera nulle.

▪ **Si la performance de l'Actif net du Fonds est inférieure à celle de son Indicateur de Référence**, la sous-performance de l'exercice concerné sera reportée sur les exercices suivants jusqu'à ce qu'elle soit compensée, dans la limite de 5 ans.

La sous-performance d'un exercice, non rattrapée à l'issue d'une Période de Référence de 5 ans, sera abandonnée (non reportée sur l'exercice suivant).

Si une autre année de sous-performance a lieu à l'intérieur de la même Période de Référence de 5 ans et qu'elle n'est pas rattrapée à l'issue de cette Période, une nouvelle Période de Référence de 5 ans maximum s'ouvrira à compter de la nouvelle année de sous-performance.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part SIENNA OBLIGATIONS MULTISTRATEGIES FS-C	Capitalisation	Capitalisation
Part SIENNA OBLIGATIONS MULTISTRATEGIES R-C	Capitalisation	Capitalisation
Part SIENNA OBLIGATIONS MULTISTRATEGIES RM-C	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	116 968 791,47
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	15 757 529,29
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-33 804 241,20
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	2 754 069,98
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-2 872 449,17
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	3 076 161,55
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00
Autres éléments	0,00
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	101 879 861,92

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part SIENNA OBLIGATIONS MULTISTRATEGIES FS-C		
Parts souscrites durant l'exercice	1 524 012,12331	14 607 338,31
Parts rachetées durant l'exercice	-1 824 448,32226	-17 293 409,92
Solde net des souscriptions/rachats	-300 436,19895	-2 686 071,61
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	10 413 209,98430	
Part SIENNA OBLIGATIONS MULTISTRATEGIES R-C		
Parts souscrites durant l'exercice	222,59427	1 150 190,98
Parts rachetées durant l'exercice	-3 126,14950	-16 510 831,28
Solde net des souscriptions/rachats	-2 903,55523	-15 360 640,30
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	0,10000	
Part SIENNA OBLIGATIONS MULTISTRATEGIES RM-C		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1,00000	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part SIENNA OBLIGATIONS MULTISTRATEGIES FS-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part SIENNA OBLIGATIONS MULTISTRATEGIES R-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part SIENNA OBLIGATIONS MULTISTRATEGIES RM-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
SIENNA OBLIGATIONS MULTISTRATEGIES FS- C FR0013426400	Capitalisation	Capitalisation	EUR	101 879 218,19	10 413 209,984 30	9,78
SIENNA OBLIGATIONS MULTISTRATEGIES R-C FR0000293425	Capitalisation	Capitalisation	EUR	535,85	0,10000	5 358,50
SIENNA OBLIGATIONS MULTISTRATEGIES RM-C FR001400F4Y0	Capitalisation	Capitalisation	EUR	107,88	1,00000	107,88

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a.Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	0,00					

C1b.Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
FRANCE	465,92	0,00	465,92	0,00	465,92	0,00
Total	465,92	0,00	465,92	0,00	465,92	0,00

C1c.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	90 057,81	85 826,54	4 231,27	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 128,78	0,00	0,00	0,00	1 128,78
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	NA	45 062,10	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		130 888,64	4 231,27	0,00	1 128,78

C1d.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois]	[3 - 6 mois]	[6 - 12 mois]	[1 - 3 ans]	[3 - 5 ans]	[5 - 10 ans]	>10 ans
	(*) +/-	(*) +/-	(*) +/-	(*) +/-	(*) +/-	(*) +/-	(*) +/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	502,74	5 003,10	19 410,68	59 274,90	5 866,39
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 128,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	48 911,90	-7 166,80	3 317,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	1 128,78	0,00	502,74	5 003,10	68 322,58	52 108,10	9 183,39

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e.Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	USD				
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	48,71	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	48,71	0,00	0,00	0,00	0,00

C1f.Exposition directe aux marchés de crédit(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	465,92	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	85 053,69	3 029,06	1 975,06
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	85 519,61	3 029,06	1 975,06

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

C1g.Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
Créances		
	Dépôts de garantie en espèces	510 324,50
	Autres créances	8 751,31
Total des créances		519 075,81
Dettes		
	Frais de gestion fixe	58 030,10
	Frais de gestion variable	8 751,38
	Autres dettes	2 247,78
Total des dettes		69 029,26
Total des créances et des dettes		450 046,55

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2024
Part SIENNA OBLIGATIONS MULTISTRATEGIES FS-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	415 193,03
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,42
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part SIENNA OBLIGATIONS MULTISTRATEGIES R-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	86 983,33
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,97
Frais de gestion variables provisionnés	0,07
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part SIENNA OBLIGATIONS MULTISTRATEGIES RM-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	0,57
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,54
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			8 757 178,80
	FR001400QDO0	SIENNA MONETAIRE ISR PART FS C	0,00
	FR001400EBN2	SIENNA TRESORERIE PLUS A	8 757 178,80
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			8 757 178,80

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a.Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	2 627 136,84
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00
Revenus de l'exercice à affecter	2 627 136,84
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	2 627 136,84

Part SIENNA OBLIGATIONS MULTISTRATEGIES FS-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	2 627 131,95
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	2 627 131,95
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	2 627 131,95
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	2 627 131,95
Total	2 627 131,95
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Part SIENNA OBLIGATIONS MULTISTRATEGIES R-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	3,54
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	3,54
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	3,54
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	3,54
Total	3,54
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Part SIENNA OBLIGATIONS MULTISTRATEGIES RM-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	1,35
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	1,35
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	1,35
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	1,35
Total	1,35
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

D5b.Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-2 388 317,85
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	-2 388 317,85
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-2 388 317,85

Part SIENNA OBLIGATIONS MULTISTRATEGIES FS-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-2 388 320,31
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-2 388 320,31
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-2 388 320,31
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	-2 388 320,31
Total	-2 388 320,31
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Part SIENNA OBLIGATIONS MULTISTRATEGIES R-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	5,09
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	5,09
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	5,09
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	5,09
Total	5,09
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Part SIENNA OBLIGATIONS MULTISTRATEGIES RM-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-2,63
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-2,63
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-2,63
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	-2,63
Total	-2,63
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OBLIGATIONS CONVERTIBLES EN ACTIONS			465 921,70	0,46
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé			465 921,70	0,46
Services clientèle divers			465 921,70	0,46
EDENRED ZCP 14-06-28 CV	EUR	8 000	465 921,70	0,46
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			90 057 806,03	88,39
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			90 057 806,03	88,39
Assurance			4 023 657,65	3,95
ALLIANZ SE 2.241% 07-07-45	EUR	500 000	503 139,77	0,49
APICIL PREVOYANCE 4.0% 24-10-29	EUR	600 000	592 251,42	0,58
NEW YORK LIFE GLOBAL FUNDING 3.625% 07-06-34	EUR	1 000 000	1 055 178,08	1,04
UMG GROUPE VYV 1.625% 02-07-29	EUR	2 000 000	1 873 088,38	1,84
Automobiles			1 407 632,12	1,38
PORSCHE AUTOMOBIL HOLDING SE 3.75% 27-09-29	EUR	400 000	403 441,18	0,40
STELLANTIS NV 3.375% 19-11-28	EUR	1 000 000	1 004 190,94	0,98
Banques commerciales			22 293 298,64	21,88
BARCLAYS 1.125% 22-03-31 EMTN	EUR	1 250 000	1 229 254,63	1,21
BBVA 1.0% 16-01-30	EUR	2 000 000	2 017 356,76	1,97
BBVA 3.5% 26-03-31 EMTN	EUR	900 000	945 194,85	0,93
BNP PAR 2.1% 07-04-32 EMTN	EUR	1 000 000	925 030,56	0,91
BNP PAR 4.095% 13-02-34 EMTN	EUR	500 000	532 414,47	0,52
BNP PAR 4.125% 24-05-33 EMTN	EUR	1 000 000	1 081 514,97	1,06
BPCE 5.125% 25-01-35 EMTN	EUR	800 000	876 008,96	0,86
BPI FRANCE E 2.875% 25-11-31	EUR	900 000	896 487,23	0,88
CA 1.625% 05-06-30 EMTN	EUR	1 000 000	1 000 793,51	0,98
CA 3.75% 22-01-34 EMTN	EUR	700 000	740 254,82	0,73
CAIXABANK 0.5% 09-02-29 EMTN	EUR	1 000 000	929 278,28	0,91
CAIXABANK 0.75% 10-07-26 EMTN	EUR	500 000	495 675,47	0,49
CW BK AUST 4.266% 04-06-34	EUR	400 000	422 971,91	0,42
ING GROEP NV 1.25% 16-02-27	EUR	1 000 000	992 741,35	0,97
ING GROEP NV 3.375% 19-11-32	EUR	400 000	400 392,98	0,39
INTE E3R+0.6% 16-04-27	EUR	1 000 000	1 011 797,27	0,99
NATL AUSTRALIA BANK 3.125% 28-02-30	EUR	1 000 000	1 018 608,23	1,00
RCI BANQUE 4.875% 02-10-29	EUR	1 000 000	1 066 228,36	1,05
SG 3.625% 13-11-30	EUR	1 500 000	1 504 210,11	1,48
STANDARD CHARTERED 0.85% 27-01-28	EUR	1 000 000	965 594,09	0,95
STANDARD CHARTERED 4.196% 04-03-32	EUR	750 000	803 726,61	0,79
TORONTO DOMINION BANK 3.563% 16-04-31	EUR	700 000	726 728,93	0,71
TORONTO DOMINION BANK E3R+0.38% 16-04-26	EUR	500 000	504 461,13	0,50
UNICREDIT E3R+0.7% 20-11-28	EUR	1 200 000	1 206 573,16	1,18
Compagnies aériennes			1 375 815,84	1,35
AIR FR KLM 4.625% 23-05-29	EUR	500 000	529 665,40	0,52
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 4.0% 21-05-30	EUR	500 000	530 638,47	0,52
FINNAIR 4.75% 24-05-29	EUR	300 000	315 511,97	0,31

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Composants automobiles			2 081 650,40	2,04
COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM SE 4.875% 13-03-29	EUR	500 000	535 969,60	0,53
FERRARI NV E 3.625% 21-05-30	EUR	1 000 000	1 043 653,07	1,02
FORVIA 5.125% 15-06-29	EUR	500 000	502 027,73	0,49
Electricité			2 184 098,75	2,14
FLUVIUS SYSTEM OPERATOR 3.875% 02-05-34	EUR	500 000	526 813,79	0,52
LEGRAND 3.5% 26-06-34	EUR	600 000	624 103,23	0,61
ORANO 2.75% 08-03-28 EMTN	EUR	500 000	503 842,23	0,49
ORANO 4.0% 12-03-31 EMTN	EUR	500 000	529 339,50	0,52
Emballage et conditionnement			501 152,52	0,49
VERALLIA SASU 3.875% 04-11-32	EUR	500 000	501 152,52	0,49
Equipement et services pour l'énergie			926 093,37	0,91
COENTREPRISE DE TRANSPORT DELECTRICITE 2.125% 29-07-32	EUR	1 000 000	926 093,37	0,91
Equipements électriques			506 506,88	0,50
PRYSMIAN 3.625% 28-11-28 EMTN	EUR	500 000	506 506,88	0,50
FPI de détail			622 669,73	0,61
KLEPIERRE 3.875% 23-09-33 EMTN	EUR	600 000	622 669,73	0,61
FPI résidentielles			1 041 631,37	1,02
ALTAREA COGEDIM 5.5% 02-10-31	EUR	1 000 000	1 041 631,37	1,02
Gestion immobilière et développement			436 355,52	0,43
VONOVIA SE 5.0% 23-11-30 EMTN	EUR	400 000	436 355,52	0,43
Hôtels, restaurants et loisirs			2 424 305,02	2,38
ACCOR 3.875% 11-03-31	EUR	700 000	737 536,61	0,72
LA FRANCAISE DES JEUX 3.0% 21-11-30	EUR	900 000	893 415,52	0,88
LA FRANCAISE DES JEUX 3.375% 21-11-33	EUR	800 000	793 352,89	0,78
Infrastructure de transports			2 442 674,74	2,40
ADP 2.75% 02-04-30	EUR	600 000	600 036,89	0,59
ADP 3.375% 16-05-31 EMTN	EUR	500 000	511 991,99	0,50
ATLANTIA EX AUTOSTRAD 4.5% 24-01-30	EUR	800 000	842 935,11	0,83
SOCIETE DES AUTOROUTES DU SUD DE LA FRAN 2.75% 02-09-32	EUR	500 000	487 710,75	0,48
Marchés de capitaux			6 557 588,20	6,44
AGENCE FRANCE LOCALE E 3.0% 20-08-32	EUR	1 000 000	993 562,90	0,98
AUSTRALIA NEW ZEALAND BKING MELBOUR E3R+0.4% 21-05-27	EUR	1 000 000	1 005 696,27	0,99
BANCO SANTANDER ALL SPAIN BRANCH 4.875% 18-10-31	EUR	600 000	655 171,51	0,64
CITIGROUP 0.5% 08-10-27 EMTN	EUR	500 000	480 154,07	0,47
IHG FINANCE LLC 3.625% 27-09-31	EUR	800 000	812 993,93	0,80
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV 3.5% PERP	EUR	1 000 000	1 014 758,86	1,00
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV 4.25% 29-03-29	EUR	1 500 000	1 595 250,66	1,56
Métaux et minerais			1 782 828,24	1,75
ARCELLOR MITTAL 3.125% 13-12-28	EUR	1 000 000	993 906,45	0,98
ARCELLOR MITTAL 3.5% 13-12-31	EUR	800 000	788 921,79	0,77
Pétrole et gaz			1 428 554,05	1,40
TOTALENERGIES SE FR 4.12% PERP	EUR	800 000	813 646,72	0,80
TOTALENERGIES SE FR 4.5% PERP	EUR	600 000	614 907,33	0,60

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Producteur et commerce d'énergie indépendants			1 471 808,83	1,44
ERG 4.125% 03-07-30 EMTN	EUR	1 400 000	1 471 808,83	1,44
Produits alimentaires			527 964,99	0,52
BEL 4.375% 11-04-29	EUR	500 000	527 964,99	0,52
Produits pour l'industrie du bâtiment			1 037 228,49	1,02
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 3.375% 08-04-30	EUR	1 000 000	1 037 228,49	1,02
Services aux collectivités			16 116 080,00	15,82
BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND 2.1% 15-11-29	EUR	1 000 000	1 000 535,97	0,98
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 1.25% 25-05-34	EUR	600 000	513 548,28	0,50
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 2.5% 25-05-30	EUR	2 600 000	2 613 453,47	2,56
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 2.75% 25-02-29	EUR	1 500 000	1 543 847,13	1,52
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 3.0% 25-05-33	EUR	2 500 000	2 532 975,44	2,49
IBERDROLA FINANZAS SAU 4.247% PERP	EUR	900 000	916 506,52	0,90
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.95% 01-06-32	EUR	600 000	513 524,25	0,50
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.95% 01-08-30	EUR	2 300 000	2 075 596,06	2,04
QUEBEC MONTREAL 3.35% 23-07-39	EUR	600 000	612 694,71	0,60
REPUBLIQUE FEDERALE D GERMANY 2.6% 15-08-34	EUR	1 800 000	1 859 612,68	1,83
SUEZ 1.625% 17-09-30 EMTN	EUR	1 000 000	927 628,49	0,91
VEOLIA ENVIRONNEMENT 0.5% 14-10-31	EUR	1 200 000	1 006 157,00	0,99
Services aux entreprises			480 376,64	0,47
LA POSTE 1.0% 17-09-34 EMTN	EUR	600 000	480 376,64	0,47
Services aux professionnels			1 136 024,55	1,12
BUREAU VERITAS 3.125% 15-11-31	EUR	400 000	401 504,67	0,39
RANDSTAD NV 3.61% 12-03-29	EUR	700 000	734 519,88	0,73
Services clientèle divers			1 845 440,67	1,81
AYVENS 3.875% 16-07-29	EUR	700 000	729 759,55	0,72
LEASYS 3.375% 25-01-29 EMTN	EUR	600 000	603 106,14	0,59
LEASYS 3.875% 12-10-27 EMTN	EUR	500 000	512 574,98	0,50
Services de télécommunication diversifiés			514 726,50	0,51
ORANGE 4.5% PERP	EUR	200 000	211 777,52	0,21
PROXIMUS 4.75% PERP	EUR	300 000	302 948,98	0,30
Services financiers diversifiés			12 644 624,35	12,41
AAREAL BK 3.25% 17-05-29 EMTN	EUR	200 000	206 475,91	0,20
ASTRAZENECA FINANCE LLC 3.278% 05-08-33	EUR	750 000	762 502,93	0,75
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 3.5% 15-05-31	EUR	900 000	932 535,53	0,92
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 3.75% 03-02-34	EUR	500 000	526 327,50	0,52
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 4.375% 02-05-30	EUR	2 000 000	2 148 504,04	2,11
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 4.375% 11-01-34	EUR	500 000	523 443,18	0,51
COFACE S A E 5.75% 28-11-33	EUR	500 000	563 461,08	0,55
FERROVIAL SE 4.375% 13-09-30	EUR	500 000	534 435,18	0,52
INDIGO GROUP 4.5% 18-04-30	EUR	500 000	541 844,27	0,53
LOUIS DREYFUS COMPANY FINANCE BV 3.5% 22-10-31	EUR	1 000 000	1 006 977,51	0,99
METROPOLITAN LIFE GLOBAL FUNDING I 3.625% 26-03-34	EUR	1 200 000	1 265 269,91	1,24
METROPOLITAN LIFE GLOBAL FUNDING I 3.75% 07-12-31	EUR	200 000	208 427,91	0,20
PROLOGIS EURO FINANCE LLC 3.875% 31-01-30	EUR	500 000	537 184,75	0,53
SANDOZ FINANCE BV 4.22% 17-04-30	EUR	500 000	539 764,86	0,53

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SUEZ SACA 5.0% 03-11-32 EMTN	EUR	1 000 000	1 102 500,91	1,08
TRATON FINANCE LUXEMBOURG E3R+0.95% 18-09-25	EUR	500 000	502 737,23	0,49
VOLKSWAGEN FINANCIAL SERVICES AG 3.625% 19-05-29	EUR	400 000	402 696,58	0,40
VOLKSWAGEN FINANCIAL SERVICES AG 3.875% 19-11-31	EUR	200 000	201 091,23	0,20
WPP FINANCE 2013 3.625% 12-09-29	EUR	133 000	138 443,84	0,14
Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)			1 733 868,18	1,70
PROLOGIS INTL FUND II 0.75% 23-03-33	EUR	500 000	405 875,46	0,40
UNIBAIL RODAMCO SE 3.875% 11-09-34	EUR	800 000	808 075,13	0,79
UNIBAIL RODAMCO SE 4.125% 11-12-30	EUR	500 000	519 917,59	0,51
Textiles, habillement et produits de luxe			513 149,79	0,50
KERING 3.625% 05-09-31 EMTN	EUR	500 000	513 149,79	0,50
TITRES D'OPC			9 777 303,36	9,60
OPCVM			1 020 124,56	1,00
Gestion collective			1 020 124,56	1,00
SIENNA MONETAIRE ISR PART FS C	EUR	0,00001	0,00	0,00
VER CAPITAL CREDIT FUND BY EUR	EUR	169 000	1 020 124,56	1,00
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne			8 757 178,80	8,60
Gestion collective			8 757 178,80	8,60
SIENNA TRESORERIE PLUS A	EUR	7 953,393	8 757 178,80	8,60
Total			100 301 031,09	98,45

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
EURO BOBL 0325	415	0,00	-563 522,06	48 911 900,00
EURO BTP 0325	-40	97 200,00	0,00	-4 799 200,00
EURO BUND 0325	10	0,00	-17 100,00	1 334 400,00
EURO-OAT 0325	-30	83 512,67	0,00	-3 702 000,00
XEUR FGBX BUX 0325	25	0,00	-94 820,00	3 317 000,00
Sous-total 1.		180 712,67	-675 442,06	45 062 100,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		180 712,67	-675 442,06	45 062 100,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	100 301 031,09
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	-494 729,39
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	2 142 589,48
Autres passifs (-)	-69 029,26
Passifs de financement (-)	0,00
Total = actif net	101 879 861,92

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part SIENNA OBLIGATIONS MULTISTRATEGIES FS-C	EUR	10 413 209,98430	9,78
Part SIENNA OBLIGATIONS MULTISTRATEGIES R-C	EUR	0,10000	5 358,50
Part SIENNA OBLIGATIONS MULTISTRATEGIES RM-C	EUR	1,00000	107,88

SIENNA OBLIGATIONS MULTISTRATEGIES

COMPTES ANNUELS

29/12/2023

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	117 097 771,37	127 018 285,63
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	107 122 981,67	113 315 396,42
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	107 122 981,67	113 315 396,42
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	8 853 825,70	11 681 149,21
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	8 853 825,70	11 681 149,21
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	1 120 964,00	2 021 740,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	1 120 964,00	2 021 740,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	778 934,90	1 074 770,60
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	778 934,90	1 074 770,60
COMPTES FINANCIERS	284 273,54	156 725,45
Liquidités	284 273,54	156 725,45
TOTAL DE L'ACTIF	118 160 979,81	128 249 781,68

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	124 110 134,19	132 138 025,42
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-8 564 335,31	-7 315 948,54
Résultat de l'exercice (a,b)	1 422 992,59	1 366 590,30
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	116 968 791,47	126 188 667,18
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	1 120 964,01	2 021 740,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	1 120 964,01	2 021 740,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	1 120 964,01	2 021 740,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	71 224,33	39 374,50
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	71 224,33	39 374,50
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	118 160 979,81	128 249 781,68

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
FGBL BUND 10A 0323	0,00	35 891 100,00
EURO BTP 0324	9 889 450,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO BUND 0324	16 466 400,00	0,00
EURO BOBL 0324	42 940 800,00	0,00
EURO SCHATZ 0324	21 309 000,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	67 239,22	684,27
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	1 885 444,81	2 079 524,53
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	1 952 684,03	2 080 208,80
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	6 063,00	6 700,43
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	6 063,00	6 700,43
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	1 946 621,03	2 073 508,37
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	456 622,11	580 649,30
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	1 489 998,92	1 492 859,07
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-67 006,33	-126 268,77
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	1 422 992,59	1 366 590,30

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN)

ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :**Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Frais de gestion

Parts ES :

	Frais facturés		Assiette	Taux barème
1	Frais de gestion financière (*)		Actif net	0,30 % maximum l'an (incluant les honoraires du commissaire aux comptes selon tarification annuelle appliquée)
2	Frais administratifs externes à la société de gestion (**)			
3	Frais indirects maximum	Commissions indirectes (souscriptions/rachats)	Néant	Néant
	(commissions et frais de gestion)	Frais de gestion (**)	Actif net	0,10 % TTC maximum l'an
4	Commissions de mouvement (*)		Néant	Néant
5	Commission de surperformance (*)		Néant	Néant

Parts I :

	Frais facturés		Assiette	Taux barème
1	Frais de gestion financière (*)		Actif net	1,00 % maximum l'an (incluant les honoraires du commissaire aux comptes selon tarification annuelle appliquée)
2	Frais administratifs externes à la société de gestion (**)			
3	Frais indirects maximum	Commissions indirectes (souscriptions/rachats)	Néant	Néant
	(commissions et frais de gestion)	Frais de gestion (**)	Actif net	0,10 % TTC maximum l'an
4	Commissions de mouvement (*)		Néant	Néant
5	Commission de surperformance (*) (***)		Actif net	0,20% maximum l'an de l'actif net selon le calcul suivant : La commission de surperformance représentera 20% de la différence entre la performance du FCP et celle de son indice de référence Bloomberg Barclays EuroAgg 5-7 Year TR Index Value Unhedged

Part « MC » :

	Frais facturés	Assiette	Taux barème
1	Frais de gestion financière *	Actif net	1,10 % maximum l'an (Incluant les honoraires du commissaire aux comptes selon tarification annuelle appliquée)
2	Frais administratifs externes à la société de gestion		
3	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Néant	Néant
	Commissions indirectes (souscriptions/rachats)	Actif net	0.1 % maximum l'an
4	Commissions de mouvement *	Néant	Néant
5	Commission de surperformance * ***	Actif net	La commission de surperformance représentera 20% de la différence entre la performance de l'Actif net du Fonds et celle de son Indicateur de Référence Bloomberg Euro Aggregate 5-7 Year TR Index Value Unhedged.

* Depuis la révocation de l'option de TVA en date du 01/01/2008, ces frais sont exonérés de TVA en vertu de l'article 261 C 1er du CGI. ** Ces frais sont liés à l'investissement dans d'autres OPC.

*** Modalités de calcul de la commission de surperformance pour les parts « I » et « MC » :

La commission de surperformance est basée sur la comparaison entre la performance de l'Actif net du Fonds

(1) et celle de son Indicateur de Référence

(2) appréciées sur une Période de Référence

(3). L'Actif net du Fonds correspond, pour les parts « I » et « MC », à la valorisation des actifs détenus par le Fonds selon les règles décrites dans le prospectus du Fonds et après prise en compte des frais courants de chaque part.

L'Indicateur de Référence du Fonds correspond à l'indice Bloomberg Euro Aggregate 5-7 Year TR Index Value Unhedged.

Les performances passées de l'Indicateur de Référence sont disponibles via le lien <https://www.sienna-gestion.com/nos-solutions-dinvestissement>.

La Période de Référence correspond à la période au cours de laquelle la performance de l'Actif net du Fonds est mesurée et comparée à celle de son Indicateur de Référence.

Cette Période de Référence est d'une durée d'un an minimum, adossée à l'exercice comptable du Fonds clôturant le dernier jour de bourse du mois de décembre.

A compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2022, toute sous-performance de l'Actif net du Fonds par rapport à son Indicateur de Référence constatée à la date de clôture d'un exercice devra être compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles.

Ainsi, la Période de Référence pourra être prolongée dans la limite de 5 ans.

A la clôture de l'exercice du Fonds :

Si la performance de l'Actif net du Fonds est supérieure à celle de son Indicateur de Référence (après compensation d'éventuelles sous-performances passées), la commission de surperformance sera égale à 20 % de la différence entre ces deux valeurs. Cette différence fait l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de chaque valeur liquidative du Fonds. En cas de sous-performance de l'Actif net du Fonds par rapport à celle de son Indicateur de Référence entre deux valeurs liquidatives, toute provision passée précédemment sera réajustée dans les mêmes proportions par une reprise sur provision.

En cas de rachats, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de parts rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion.

Hormis les rachats, la commission de surperformance est payée à la société de gestion à la date de clôture de l'exercice du Fonds.

- **Si la performance de l'Actif net du Fonds est égale à celle de son Indicateur de Référence,** la commission de surperformance sera nulle.

Si la performance de l'Actif net du Fonds est inférieure à celle de son Indicateur de Référence, la sous-performance de l'exercice concerné sera reportée sur les exercices suivants jusqu'à ce qu'elle soit compensée, dans la limite de 5 ans.

La sous-performance d'un exercice, non rattrapée à l'issue d'une Période de Référence de 5 ans, sera abandonnée (non reportée sur l'exercice suivant).

Si une autre année de sous-performance a lieu à l'intérieur de la même Période de Référence de 5 ans et qu'elle n'est pas rattrapée à l'issue de cette Période, une nouvelle Période de Référence de 5 ans maximum s'ouvrira à compter de la nouvelle année de sous-performance.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts SIENNA OBLIGATIONS MULTISTRATEGIES "ES	Capitalisation	Capitalisation
Parts SIENNA OBLIGATIONS MULTISTRATEGIES "I	Capitalisation	Capitalisation
Parts SIENNA OBLIGATIONS MULTISTRATEGIES "MC	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	126 188 667,18	193 857 638,15
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	4 805 838,37	6 870 366,10
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-24 211 593,10	-49 386 751,53
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	327 482,80	576 587,27
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-8 331 665,25	-4 812 813,92
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	3 191 209,90	760 720,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-4 078 355,76	-4 394 685,00
Frais de transactions	-25 813,85	-13 461,22
Différences de change	0,00	0,00
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	14 716 728,26	-16 740 051,74
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-3 228 520,18</i>	<i>-17 945 248,44</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>17 945 248,44</i>	<i>1 205 196,70</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	2 896 294,00	-2 021 740,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>874 554,00</i>	<i>-2 021 740,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>2 021 740,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	1 489 998,92	1 492 859,07
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	116 968 791,47	126 188 667,18

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	3 537 096,60	3,02
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	103 585 885,07	88,56
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	107 122 981,67	91,58
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Taux	9 889 450,00	8,45
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	9 889 450,00	8,45
AUTRES OPÉRATIONS		
Taux	80 716 200,00	69,01
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	80 716 200,00	69,01

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	103 585 885,07	88,56	0,00	0,00	3 537 096,60	3,02	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	284 273,54	0,24
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	9 889 450,00	8,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	80 716 200,00	69,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	4 582 814,86	3,92	7 018 604,62	6,00	32 694 143,50	27,95	27 735 837,97	23,71	35 091 580,72	30,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	284 273,54	0,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 889 450,00	8,45
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	21 309 000,00	18,22	42 940 800,00	36,71	16 466 400,00	14,08

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
	Dépôts de garantie en espèces	778 934,90
TOTAL DES CRÉANCES		778 934,90
DETTES		
	Rachats à payer	25 239,54
	Frais de gestion fixe	36 100,82
	Frais de gestion variable	8 751,31
	Autres dettes	1 132,66
TOTAL DES DETTES		71 224,33
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		707 710,57

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part SIENNA OBLIGATIONS MULTISTRATEGIES "ES		
Parts souscrites durant l'exercice	366 886,45958	3 322 096,10
Parts rachetées durant l'exercice	-2 711 550,19694	-24 211 593,10
Solde net des souscriptions/rachats	-2 344 663,73736	-20 889 497,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	10 713 646,18325	
Part SIENNA OBLIGATIONS MULTISTRATEGIES "I		
Parts souscrites durant l'exercice	296,58114	1 483 642,27
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	296,58114	1 483 642,27
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	2 903,65523	
Part SIENNA OBLIGATIONS MULTISTRATEGIES "MC		
Parts souscrites durant l'exercice	1,00000	100,00
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	1,00000	100,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1,00000	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part SIENNA OBLIGATIONS MULTISTRATEGIES "ES	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part SIENNA OBLIGATIONS MULTISTRATEGIES "I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part SIENNA OBLIGATIONS MULTISTRATEGIES "MC	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Parts SIENNA OBLIGATIONS MULTISTRATEGIES "ES	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	307 989,74
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,30
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts SIENNA OBLIGATIONS MULTISTRATEGIES "I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	139 880,66
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de gestion variables provisionnés	8 751,31
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,06
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts SIENNA OBLIGATIONS MULTISTRATEGIES "MC	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	0,40
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,59
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			8 853 825,70
	FR0007081278	SIENNA MONETAIRE ISR A	572 999,46
	FR001400EBN2	SIENNA TRESORERIE PLUS PARTS A	8 280 826,24
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			8 853 825,70

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	1 422 992,59	1 366 590,30
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	1 422 992,59	1 366 590,30

	29/12/2023	30/12/2022
Parts SIENNA OBLIGATIONS MULTISTRATEGIES "ES		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 334 121,41	1 313 958,20
Total	1 334 121,41	1 313 958,20

	29/12/2023	30/12/2022
Parts SIENNA OBLIGATIONS MULTISTRATEGIES "I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	88 870,99	52 632,10
Total	88 870,99	52 632,10

	29/12/2023	30/12/2022
Parts SIENNA OBLIGATIONS MULTISTRATEGIES "MC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	0,19	0,00
Total	0,19	0,00

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-8 564 335,31	-7 315 948,54
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-8 564 335,31	-7 315 948,54

	29/12/2023	30/12/2022
Parts SIENNA OBLIGATIONS MULTISTRATEGIES "ES		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-7 442 814,53	-6 579 534,31
Total	-7 442 814,53	-6 579 534,31

	29/12/2023	30/12/2022
Parts SIENNA OBLIGATIONS MULTISTRATEGIES "I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1 121 515,26	-736 414,23
Total	-1 121 515,26	-736 414,23

	29/12/2023	30/12/2022
Parts SIENNA OBLIGATIONS MULTISTRATEGIES "MC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-5,52	0,00
Total	-5,52	0,00

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net Global en EUR	30 202 326,06	189 466 649,46	193 857 638,15	126 188 667,18	116 968 791,47
Parts SIENNA OBLIGATIONS MULTISTRATE GIES "ES en EUR					
Actif net	0,00	168 455 389,62	169 972 331,64	113 515 830,51	101 677 511,26
Nombre de titres	0,00	16 514 550,00000	16 685 352,00000	13 058 309,92061	10 713 646,18325
Valeur liquidative unitaire	0,00	10,20	10,18	8,69	9,49
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,02	0,03	-0,50	-0,69
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,11	0,08	0,10	0,12
Parts SIENNA OBLIGATIONS MULTISTRATE GIES "I en EUR					
Actif net	30 202 326,06	21 011 259,84	23 885 306,51	12 672 836,67	15 291 175,46
Nombre de titres	5 334,00000	3 627,00000	4 164,00000	2 607,07409	2 903,65523
Valeur liquidative unitaire	5 662,22	5 793,01	5 736,14	4 860,94	5 266,18
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	39,31	14,32	19,36	-282,46	-386,24
Capitalisation unitaire sur résultat	22,27	-40,94	0,07	20,18	30,60
Parts SIENNA OBLIGATIONS MULTISTRATE GIES "MC en EUR					
Actif net	0,00	0,00	0,00	0,00	104,75
Nombre de titres	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00000
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	104,75
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	-5,52
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,19

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND 0.0% 15-11-28	EUR	1 500 000	1 369 062,96	1,17
DEUTSCHE BK 1.625% 20-01-27	EUR	1 000 000	956 101,68	0,82
DEUTSCHE BOERSE 3.875% 28-09-26	EUR	1 000 000	1 032 458,45	0,88
EVONIK INDUSTRIES 2.25% 25-09-27	EUR	1 000 000	974 293,15	0,84
THYSSENKRUPP AG 2.875% 22-02-24	EUR	500 000	510 711,87	0,43
TOTAL ALLEMAGNE			4 842 628,11	4,14
AUSTRALIE				
CW BK AUST 0.125% 15-10-29	EUR	1 500 000	1 279 236,17	1,09
TOTAL AUSTRALIE			1 279 236,17	1,09
CANADA				
ROYAL BANK OF CANADA 0.01% 05-10-28	EUR	1 500 000	1 311 384,45	1,12
TOTAL CANADA			1 311 384,45	1,12
CHILI				
CHILE GOVERNMENT INTL BOND 0.555% 21-01-29	EUR	1 400 000	1 232 149,52	1,06
REPU DU CHIL 1.75% 20-01-26	EUR	1 000 000	985 491,76	0,84
TOTAL CHILI			2 217 641,28	1,90
ESPAGNE				
BANCO SANTANDER ALL SPAIN BRANCH 4.625% 18-10-27	EUR	1 600 000	1 655 687,81	1,42
BANCO SANTANDER ALL SPAIN BRANCH 4.875% 18-10-31	EUR	500 000	538 271,07	0,46
BBVA 1.0% 16-01-30	EUR	2 000 000	1 944 029,57	1,66
CAIXABANK 0.5% 09-02-29 EMTN	EUR	1 000 000	887 463,15	0,76
CAIXABANK 0.75% 10-07-26 EMTN	EUR	500 000	482 482,67	0,41
CAIXABANK 4.375% 29-11-33 EMTN	EUR	200 000	211 273,59	0,18
SANT ISS 3.25% 04-04-26 EMTN	EUR	1 000 000	1 019 040,38	0,87
TOTAL ESPAGNE			6 738 248,24	5,76
ETATS-UNIS				
CITIGROUP 0.5% 08-10-27 EMTN	EUR	500 000	462 992,24	0,40
CORNING 3.875% 15-05-26	EUR	1 000 000	1 036 141,32	0,89
IBM INTL BUSINESS MACHINES 0.3% 11-02-28	EUR	3 500 000	3 165 866,84	2,71
METROPOLITAN LIFE GLOBAL FUNDING I 0.375% 09-04-24	EUR	1 000 000	993 339,28	0,85
METROPOLITAN LIFE GLOBAL FUNDING I 3.75% 07-12-31	EUR	200 000	206 283,61	0,18
MMS USA FINANCING 0.625% 13-06-25	EUR	1 000 000	962 408,23	0,82
MORGAN STANLEY CAPITAL SERVICE 1.375% 27-10-26	EUR	500 000	476 668,44	0,41
NETFLIX 3.625% 15-05-27	EUR	1 000 000	1 017 802,91	0,87
PROLOGIS EURO FINANCE LLC 0.375% 06-02-28	EUR	1 600 000	1 433 250,20	1,22
TOYOTA MOTOR CREDIT 0.125% 05-11-27	EUR	1 500 000	1 347 931,38	1,15
VERIZON COMMUNICATION 0.375% 22-03-29	EUR	2 000 000	1 746 730,53	1,49
TOTAL ETATS-UNIS			12 849 414,98	10,99
FINLANDE				
STORA ENSO OYJ 4.25% 01-09-29	EUR	1 000 000	1 041 325,50	0,89
TOTAL FINLANDE			1 041 325,50	0,89
FRANCE				
ALD E3R+0.65% 06-10-25 EMTN	EUR	2 500 000	2 534 293,75	2,16
ALSTOM 0.0% 11-01-29	EUR	1 000 000	826 064,79	0,71

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
APICIL PREVOYANCE 4.0% 24-10-29	EUR	600 000	554 575,75	0,48
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 4.75% 10-11-31	EUR	500 000	534 698,83	0,46
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 0.75% 08-06-26	EUR	2 500 000	2 365 121,49	2,02
BNP PAR 2.125% 23-01-27 EMTN	EUR	2 000 000	1 984 382,13	1,70
BPIFRANCE FINANCEMENT 0.05% 26-09-29	EUR	1 000 000	864 486,60	0,74
CA 1.625% 05-06-30 EMTN	EUR	1 000 000	976 312,95	0,83
CNP ASSURANCES 4.0% PERP	EUR	2 000 000	1 999 480,18	1,71
COFACE S A E 5.75% 28-11-33	EUR	1 000 000	1 044 361,47	0,90
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 3.75% 29-11-26	EUR	600 000	612 399,05	0,52
EDENRED 1.375% 18-06-29	EUR	600 000	557 300,59	0,48
EDF 3.75% 05-06-27 EMTN	EUR	1 000 000	1 023 216,41	0,88
ELIS EX HOLDELIS 1.75% 11-04-24	EUR	1 000 000	1 006 352,11	0,86
FORVIA 2.625% 15-06-25	EUR	2 000 000	1 968 992,46	1,68
HOFP 1 05/15/28	EUR	500 000	461 765,23	0,39
HSBC CONTINENTAL EUROPE 0.25% 17-05-24	EUR	1 000 000	987 629,76	0,84
ICADE SANTE SAS 5.5% 19-09-28	EUR	1 000 000	1 064 141,37	0,91
ILIAD 1.875% 25-04-25	EUR	2 100 000	2 073 088,81	1,77
ILIAD 5.375% 15-02-29	EUR	500 000	515 700,08	0,44
INDIGO GROUP 4.5% 18-04-30	EUR	1 400 000	1 470 033,42	1,26
JCDECAUX 2.0% 24-10-24	EUR	1 500 000	1 482 450,84	1,26
RCI BANQUE 4.875% 02-10-29	EUR	1 500 000	1 598 044,61	1,37
RENAULT 1.25% 24-06-25 EMTN	EUR	1 000 000	968 910,02	0,83
RENAULT CREDIT INTL BANQUE 1.75% 10-04-26	EUR	1 000 000	974 167,70	0,84
SG 4.125% 21-11-28 EMTN	EUR	700 000	728 868,93	0,62
SG 4.75% 28-09-29	EUR	500 000	527 847,44	0,45
SOGECAP 6.5% 16-05-44	EUR	100 000	108 976,77	0,10
THALES SERVICES SAS 4.25% 18-10-31	EUR	1 000 000	1 072 086,83	0,91
TOTALENERGIES SE 1.75% PERP	EUR	2 000 000	2 009 788,67	1,72
UNIBAIL RODAMCO 0.625% 040527	EUR	500 000	459 702,59	0,39
UNIBAIL RODAMCO SE 4.125% 11-12-30	EUR	500 000	516 713,60	0,44
VALEO 3.25% 22/01/24 EMTN	EUR	1 000 000	1 030 294,10	0,88
TOTAL FRANCE			36 902 249,33	31,55
INDONESIE				
REPUBLIQUE OF INDONESIA 1.75% 24-04-25	EUR	1 000 000	984 246,42	0,84
TOTAL INDONESIE			984 246,42	0,84
ITALIE				
ENI 0.375% 14-06-28 EMTN	EUR	2 000 000	1 787 478,46	1,52
ICCREA BANCA 3.875% 12-01-29	EUR	1 500 000	1 574 708,83	1,35
LEASYS 4.625% 16-02-27 EMTN	EUR	500 000	516 286,32	0,45
TELECOM ITALIA SPA EX OLIVETTI 4.0% 11-04-24	EUR	547 000	561 868,25	0,48
UNICREDIT 2.0% 23-09-29 EMTN	EUR	500 000	491 922,54	0,42
TOTAL ITALIE			4 932 264,40	4,22
JAPON				
SUMITOMO MITSUI BANKING 0.409% 07-11-29	EUR	1 000 000	854 624,11	0,73
TOTAL JAPON			854 624,11	0,73
LUXEMBOURG				
ARCELLOR MITTAL 1.75% 19-11-25	EUR	1 000 000	965 879,27	0,83
HOLCIM FINANCE REGS 0.125% 19-07-27	EUR	1 000 000	908 305,54	0,78

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TRATON FINANCE LUXEMBOURG 4.125% 22-11-25	EUR	1 000 000	1 012 940,51	0,87
TRATON FINANCE LUXEMBOURG E3R+0.95% 18-09-25	EUR	1 000 000	1 002 802,85	0,85
UMG GROUPE VYV 1.625% 02-07-29	EUR	2 000 000	1 829 281,16	1,56
TOTAL LUXEMBOURG			5 719 209,33	4,89
MEXIQUE				
AMERICA MOVIL 1.5% 10-03-24	EUR	2 000 000	2 014 122,86	1,72
MEXICO GOVERNMENT INTL BOND 1.625% 08-04-26	EUR	1 000 000	974 309,92	0,83
MEXICO GOVERNMENT INTL BOND 2.375% 11-02-30	EUR	400 000	377 620,12	0,33
TOTAL MEXIQUE			3 366 052,90	2,88
PAYS-BAS				
DE BAHN FIN 0.95% PERP	EUR	1 000 000	963 944,21	0,82
ENEL FINANCE INTL NV 0.0% 17-06-27	EUR	500 000	451 034,50	0,38
FERROVIAL SE 4.375% 13-09-30	EUR	800 000	855 437,07	0,73
ING GROEP NV 1.25% 16-02-27	EUR	1 000 000	962 581,53	0,82
ING GROEP NV 2.125% 23-05-26	EUR	800 000	793 470,39	0,68
KPN 2.0% PERP	EUR	700 000	693 975,61	0,60
LEASEPLAN CORPORATION NV 0.25% 23-02-26	EUR	1 000 000	934 395,29	0,80
STELLANTIS NV 3.75% 29-03-24	EUR	1 000 000	1 027 686,03	0,88
TOTAL PAYS-BAS			6 682 524,63	5,71
PORTUGAL				
BCO NT TOT 3.75% 11-09-26 EMTN	EUR	2 000 000	2 060 267,44	1,76
TOTAL PORTUGAL			2 060 267,44	1,76
ROYAUME-UNI				
AVIVA PLC 3.875% 03-07-44	EUR	2 000 000	2 022 581,75	1,73
BARCLAYS 1.125% 22-03-31 EMTN	EUR	1 250 000	1 164 250,03	0,99
BRITISH TEL 0.5% 12-09-25 EMTN	EUR	500 000	477 344,73	0,41
ROLLS ROYCE 0.875% 09-05-24	EUR	2 000 000	1 986 964,38	1,70
ROYAL BANK OF SCOTLAND GROUP 1.75% 02-03-26	EUR	2 000 000	1 977 419,10	1,69
ROYAL BK SCOTLAND GROUP 2.0% 04-03-25	EUR	2 000 000	2 026 033,43	1,73
STANDARD CHARTERED 0.85% 27-01-28	EUR	2 000 000	1 849 634,37	1,58
TOTAL ROYAUME-UNI			11 504 227,79	9,83
SUEDE				
SCANIA CV AB 2.25% 03-06-25	EUR	1 000 000	993 155,02	0,85
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 3.375% 17-02-28	EUR	500 000	519 997,21	0,45
TOTAL SUEDE			1 513 152,23	1,30
SUISSE				
UBS GROUP AG 0.25% 24-02-28	EUR	1 500 000	1 324 069,76	1,12
UBS GROUP AG 1.25% 17-04-25	EUR	1 000 000	1 000 214,60	0,86
TOTAL SUISSE			2 324 284,36	1,98
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			107 122 981,67	91,58
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			107 122 981,67	91,58
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
SIENNA MONETAIRE ISR A	EUR	4 731	572 999,46	0,49
SIENNA TRESORERIE PLUS PARTS A	EUR	7 953,393	8 280 826,24	7,08
TOTAL FRANCE			8 853 825,70	7,57

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			8 853 825,70	7,57
TOTAL Organismes de placement collectif			8 853 825,70	7,57
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO BOBL 0324	EUR	360	584 710,00	0,50
EURO BTP 0324	EUR	-83	-246 410,00	-0,21
EURO BUND 0324	EUR	120	399 750,00	0,34
EURO SCHATZ 0324	EUR	200	136 504,00	0,12
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			874 554,00	0,75
TOTAL Engagements à terme fermes			874 554,00	0,75
TOTAL Instruments financier à terme			874 554,00	0,75
Appel de marge				
APPEL MARGE B.P.S.S.	EUR	-874 554,01	-874 554,01	-0,75
TOTAL Appel de marge			-874 554,01	-0,75
Créances			778 934,90	0,67
Dettes			-71 224,33	-0,06
Comptes financiers			284 273,54	0,24
Actif net			116 968 791,47	100,00

Parts SIENNA OBLIGATIONS MULTISTRATEGIES "ES	EUR	10 713 646,18325	9,49
Parts SIENNA OBLIGATIONS MULTISTRATEGIES "MC	EUR	1,00000	104,75
Parts SIENNA OBLIGATIONS MULTISTRATEGIES "I	EUR	2 903,65523	5 266,18

DIC PRIIPS

OBJECTIF : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT : SIENNA OBLIGATIONS MULTISTRATEGIES (Part FS-C - FR0013426400)

Initiateur : SIENNA GESTION

Site internet : www.sienna-gestion.com

Contact : sienna-gestion@sienna-im.com

Autorité de tutelle compétente : Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de SIENNA GESTION en ce qui concerne ce document d'informations clés.

SIENNA GESTION est agréée en France sous le n° GP 97020 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document : 06/11/2024

AVERTISSEMENT : VOUS ÊTES SUR LE POINT D'ACHETER UN PRODUIT QUI N'EST PAS SIMPLE ET QUI PEUT ÊTRE DIFFICILE À COMPRENDRE

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE : SIENNA OBLIGATIONS MULTISTRATEGIES est un Fonds d'Investissement à Vocation Générale (FIVG) de droit français relevant de l'article L. 214-24-24 et suivants du Code Monétaire et Financier sous la forme d'un Fonds Commun de Placement. Ce Fonds a été agréé par l'Autorité des Marchés Financiers le 15/03/2019

DURÉE ET RÉSILIATION (résiliation de l'initiateur) : Le Fonds est créé pour une durée de 99 ans. La Société de Gestion peut décider la dissolution ou la fusion du présent Fonds à son initiative.

OBJECTIFS :

Le Fonds, de classification, « Obligations et autres titres de créance libellés en euro », est en permanence exposé à des titres de taux libellés en euro dont le risque actions n'excède pas 10 % de l'actif net et a pour objectif d'offrir aux investisseurs, sur un horizon de placement de 3 ans minimum, une performance, nette de frais de gestion, égale à celle de l'indice Bloomberg Euro Aggregate 5-7 Year Total Return Index Value Unhedged EUR mesurant la performance du marché des obligations souveraines, agences gouvernementales et entreprises privées à taux fixe libellées en Euro dont la maturité moyenne est comprise entre 5 et 7 ans.

Caractéristiques essentielles du Fonds : Le Fonds est investi en titres de créance, instruments du marché monétaire et obligations. Les emprunts obligataires détenus peuvent être à taux fixe ou variable, émis ou garantis par des états souverains ou des émetteurs privés. Son portefeuille est pour l'essentiel constitué de titres libellés en euro, les actifs libellés en une autre devise étant accessoirement utilisés. Le Fonds est organisé autour de 4 poches de risque (ou stratégies) listées ci-dessous par ordre de risque croissant : dette souveraine Euro, dette privée de notation « Investment Grade », dette souveraine et privée des pays émergents et dette privée spéculative (dite « High Yield »). Ces poches de risque feront l'objet d'une allocation flexible en fonction des cycles de marché. Cette allocation flexible sera réalisée dans le respect des contraintes suivantes : -L'exposition à la dette privée speculative sera limitée à 25 % de son actif net (hors pays émergents), -L'exposition à la dette des pays émergents sera limitée à 25 % de l'actif net -L'exposition à la dette privée de notation « Investment Grade » pourra être comprise entre 0 % et 100 % de son actif net -L'exposition à la dette souveraine Euro pourra être comprise entre 0 % et 100 % de l'actif net. La sensibilité moyenne du portefeuille est comprise entre 3 et 9. Approche de gestion du Fonds : A partir des études des acteurs économiques (banques centrales, instituts statistiques, banques d'investissements, gestionnaires d'actifs), l'équipe de gestion étudie les évolutions des principaux indicateurs macro-économiques nationaux et internationaux et sélectionne les critères et les thèmes les plus pertinents pour le choix de la stratégie des portefeuilles obligataires et monétaires. L'équipe de gestion procède ensuite à une analyse micro-économique en intégrant dans son processus de gestion notamment les études des banques, des courtiers et des agences de notations ainsi que la surveillance des émissions primaires. La construction du portefeuille, définie par le relevé de décision du Comité d'investissement, s'articule autour des axes suivants : le choix de la sensibilité du portefeuille (sous ou surexposition au risque de taux), le choix géographique (sous ou surexposition d'un pays par rapport au benchmark), le choix du positionnement sur la courbe des taux, le choix sectoriel de crédit (arbitrage entre dette souveraine et dette privée), le choix des supports d'investissement (majoritairement des obligations détenues). SIENNA OBLIGATIONS MULTISTRATEGIES est composé comme suit : Obligations, titres de créance et instruments du marché monétaire : Le Fonds est exposé aux marchés de taux (obligataires et monétaires) dans la limite de 200 % de son actif net (en incluant les instruments financiers à terme). Le Fonds peut détenir, dans la limite de 100 % de son actif net, des obligations, titres de créance à taux fixe et/ou taux variable et/ou indexés et, dans la limite de 10 % de son actif net, des obligations convertibles en actions. Le Fonds peut également être investi en instruments du marché monétaire (bons du trésor, certificats de dépôt, ...). Les titres de créances négociables et obligations et/ou les émetteurs dans lesquels le Fonds investit bénéficient d'une notation de crédit à « Investment grade » ou font l'objet d'une notation interne équivalente par la société de gestion. Les titres ne bénéficiant pas de cette notation sont des titres dits spéculatifs et pourront représenter au maximum 50 % de l'actif net du Fonds (incluant la dette des pays émergents dans la limite de 25 % de l'actif net). La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement à des agences de notations de crédit émises par les agences de notation. Elle procède à sa propre analyse pour évaluer la qualité de l'émetteur et de l'émission. Actions (en cas de conversion des obligations en actions) : En raison de la détention par le Fonds d'obligations convertibles en actions, dans la limite de 10 % de son actif net, le Fonds pourrait, en cas de conversion des obligations, détenir des actions de toutes capitalisations, dans la limite de 10 % de son actif net. « Autres valeurs » : Le Fonds pourra détenir des valeurs visées à l'article R. 214-32-19 du Code monétaire et financier, dans la limite de 10 % de son actif net. Parts ou actions d'OPC (OPCVM et/ou FIA) : Le Fonds peut être investi dans les OPC suivants : - OPC obligataires* et monétaires*, dans la limite de 10 % de son actif net, - OPC de gestion et/ou de multi-gestion alternative, dans la limite de 5 % de son actif net. * Ces OPC peuvent être gérés par la société de gestion. Instruments financiers à terme (ou contrats financiers) : Le Fonds peut intervenir sur les marchés réglementés, organisés et de gré à gré via des instruments financiers à terme, afin de couvrir et/ou d'exposer le portefeuille aux risques de change et/ou de taux dans les limites de la fourchette de sensibilité autorisée. L'engagement lié l'utilisation de ces instruments ne peut dépasser 100 % de l'actif net. Le Fonds ne recourt pas aux Total Return Swaps (TRS). Autres opérations : le gérant peut avoir recours aux dépôts, aux emprunts d'espèces et à des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

SFDR : Article 6 : le Fonds ne vise pas un objectif d'investissement durable et sa stratégie d'investissement ne promeut pas de caractéristiques environnementales ou sociales. Il est classé article 6 au titre du règlement européen SFDR.

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS : Le Fonds s'adresse à des investisseurs recherchant une valorisation de leur épargne à moyen terme, ayant une connaissance théorique des marchés de taux et d'actions tout en acceptant de s'exposer à un risque de variation de la valeur liquidative inhérent à ces marchés. Il pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la durée de placement recommandée. Ce produit n'est pas à destination de personnes présentant les caractéristiques d'US Person comme défini dans le Prospectus du Fonds.

DÉPOSITAIRE : BNP PARIBAS SA

PÉRIODICITÉ DE CALCUL DE LA VALEUR LIQUIDATIVE ET DEMANDES DE RACHAT : Elle est calculée quotidiennement en divisant l'actif net du fonds par le nombre de parts émises sur la base des cours de clôture de chaque jour de Paris (selon le calendrier officiel d'Euronext - Paris SA), à l'exception des jours fériés au sens de l'article L. 3133-1 du Code du travail. Les souscriptions et les rachats sont effectués à cours inconnu et sont centralisés le jour de valeur liquidative (J) avant 16h, pour exécution sur la base de cette valeur liquidative (J).

Le prospectus, les rapports annuels et documents périodiques du Fonds sont disponibles en français sur le site internet de la société de gestion et gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse sienna-gestion@sienna-im.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet de la société de gestion www.sienna-gestion.com

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7 qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Les risques suivants non pris en compte dans l'indicateur peuvent avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative du Fonds :

Risque de crédit : Il s'agit du risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur monétaire ou obligataire ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance de cet émetteur peut alors baisser, entraînant une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de perte pour le portefeuille résultant du fait que la contrepartie à une opération ou à un contrat peut faillir à ses obligations avant que l'opération ait été réglée de manière définitive sous la forme d'un flux financier. Le défaut d'une contrepartie peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

Risque de liquidité : C'est le risque qu'une position ne puisse pas être cédée pour un coût limité et dans un délai suffisamment court, i.e. c'est le risque de devoir vendre un instrument financier à un prix inférieur au juste prix et ainsi générer une moins-value pour le portefeuille du fonds et, in fine, une baisse de la valeur liquidative de celui-ci.

Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés : Le Fonds peut avoir recours à des instruments financiers à terme, ce qui pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative du Fonds plus significative et plus rapide que celle des marchés sur lesquels le Fonds est investi.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures des marchés. L'évolution future des marchés est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés sont des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit/de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Votre perte maximale peut être l'ensemble de votre investissement.

PERIODE DE DETENTION RECOMMANDÉE : 3 ans			
INVESTISSEMENT : 10 000 EUROS			
SCÉNARIOS		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans (Période de détention recommandée)
MINIMUM	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
TENSIONS	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 370,00 €	7 820,00 €
	Rendement annuel moyen	-26,30%	-7,87%
DÉFAVORABLE	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 310,00 €	8 530,00 €
	Rendement annuel moyen	-16,90%	-5,16%
INTERMÉDIAIRE	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 000,00 €	10 140,00 €
	Rendement annuel moyen	0,00%	0,46%
FAVORABLE	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 900,00 €	10 820,00 €
	Rendement annuel moyen	9,00%	2,66%

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2019 et le 30/09/2022

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2015 et le 31/12/2018

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/08/2018 et le 31/08/2021

QUE SE PASSE-T-IL SI SIENNA GESTION N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS?

Le Fonds est constitué comme une entité distincte de la société de gestion. En cas de défaillance de la société de gestion, les actifs du Fonds conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Fonds est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Fonds.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Fonds ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit (le cas échéant). Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- Que 10 000 EUR sont investis.

EXEMPLE D'INVESTISSEMENT	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	155,94 €	276,92 €
Incidence des coûts annuels (*)	1,56%	0,91%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,37% avant déduction des coûts et de 0,46% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	1,00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	100,00 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 €
Coûts récurrents [prélevés chaque année]		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,36% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	35,74 €
Coûts de transaction	0,20% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	20,20 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0,00 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

La durée de placement minimale recommandée est de 3 ans en raison de la nature du sous-jacent de l'investissement orienté sur marchés de taux et d'actions. Les parts de ce fonds sont des supports de placement à moyen terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification d'un patrimoine. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le Fonds en adressant un courrier électronique à l'adresse sienna-gestion@sienna-im.com ou un courrier postal – à l'attention du Président du Directoire – 21 Boulevard Haussmann 75009 Paris.

Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion (www.sienna-gestion.com).

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performances passées : Pour toutes informations relatives aux performances passées : <https://www.sienna-gestion.com/tous-nos-fonds>

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : 10 ans en fonction de la date de création de la part.

Informations relatives à la finance durable : www.sienna-gestion.com/notre-finance-responsable

Vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet www.amf-france.org (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

OBJECTIF : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT : SIENNA OBLIGATIONS MULTISTRATEGIES (Part R-C - FR0000293425)

Initiateur : SIENNA GESTION

Site internet : www.sienna-gestion.com

Contact : sienna-gestion@sienna-im.com

Autorité de tutelle compétente : Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de SIENNA GESTION en ce qui concerne ce document d'informations clés.

SIENNA GESTION est agréée en France sous le n° GP 97020 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document : 06/11/2024

AVERTISSEMENT : VOUS ÊTES SUR LE POINT D'ACHETER UN PRODUIT QUI N'EST PAS SIMPLE ET QUI PEUT ÊTRE DIFFICILE À COMPRENDRE

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE : SIENNA OBLIGATIONS MULTISTRATEGIES est un Fonds d'Investissement à Vocation Générale (FIVG) de droit français relevant de l'article L. 214-24-24 et suivants du Code Monétaire et Financier sous la forme d'un Fonds Commun de Placement. Ce Fonds a été agréé par l'Autorité des Marchés Financiers le 15/03/2019

DURÉE ET RÉSILIATION (résiliation de l'initiateur) : Le Fonds est créé pour une durée de 99 ans. La Société de Gestion peut décider la dissolution ou la fusion du présent Fonds à son initiative.

OBJECTIFS :

Le Fonds, de classification, « Obligations et autres titres de créance libellés en euro », est en permanence exposé à des titres de taux libellés en euro dont le risque actions n'excède pas 10 % de l'actif net et a pour objectif d'offrir aux investisseurs, sur un horizon de placement de 3 ans minimum, une performance, nette de frais de gestion, égale à celle de l'indice Bloomberg Euro Aggregate 5-7 Year Total Return Index Value Unhedged EUR mesurant la performance du marché des obligations souveraines, agences gouvernementales et entreprises privées à taux fixe libellées en Euro dont la maturité moyenne est comprise entre 5 et 7 ans.

Caractéristiques essentielles du Fonds : Le Fonds est investi en titres de créance, instruments du marché monétaire et obligations. Les emprunts obligataires détenus peuvent être à taux fixe ou variable, émis ou garantis par des états souverains ou des émetteurs privés. Son portefeuille est pour l'essentiel constitué de titres libellés en euro, les actifs libellés en une autre devise étant accessoirement utilisés. Le Fonds est organisé autour de 4 poches de risque (ou stratégies) listées ci-dessous par ordre de risque croissant : dette souveraine Euro, dette privée de notation « Investment Grade », dette souveraine et privée des pays émergents et dette privée spéculative (dite « High Yield »). Ces poches de risque feront l'objet d'une allocation flexible en fonction des cycles de marché. Cette allocation flexible sera réalisée dans le respect des contraintes suivantes : -L'exposition à la dette privée speculative sera limitée à 25 % de son actif net (hors pays émergents), -L'exposition à la dette des pays émergents sera limitée à 25 % de l'actif net -L'exposition à la dette privée de notation « Investment Grade » pourra être comprise entre 0 % et 100 % de son actif net -L'exposition à la dette souveraine Euro pourra être comprise entre 0 % et 100 % de l'actif net. La sensibilité moyenne du portefeuille est comprise entre 3 et 9. Approche de gestion du Fonds : A partir des études des acteurs économiques (banques centrales, instituts statistiques, banques d'investissements, gestionnaires d'actifs), l'équipe de gestion étudie les évolutions des principaux indicateurs macro-économiques nationaux et internationaux et sélectionne les critères et les thèmes les plus pertinents pour le choix de la stratégie des portefeuilles obligataires et monétaires. L'équipe de gestion procède ensuite à une analyse micro-économique en intégrant dans son processus de gestion notamment les études des banques, des courtiers et des agences de notations ainsi que la surveillance des émissions primaires. La construction du portefeuille, définie par le relevé de décision du Comité d'investissement, s'articule autour des axes suivants : le choix de la sensibilité du portefeuille (sous ou surexposition au risque de taux), le choix géographique (sous ou surexposition d'un pays par rapport au benchmark), le choix du positionnement sur la courbe des taux, le choix sectoriel de crédit (arbitrage entre dette souveraine et dette privée), le choix des supports d'investissement (majoritairement des obligations détenues). SIENNA OBLIGATIONS MULTISTRATEGIES est composé comme suit : Obligations, titres de créance et instruments du marché monétaire : Le Fonds est exposé aux marchés de taux (obligataires et monétaires) dans la limite de 200 % de son actif net (en incluant les instruments financiers à terme). Le Fonds peut détenir, dans la limite de 100 % de son actif net, des obligations, titres de créance à taux fixe et/ou taux variable et/ou indexés et, dans la limite de 10 % de son actif net, des obligations convertibles en actions. Le Fonds peut également être investi en instruments du marché monétaire (bons du trésor, certificats de dépôt, ...). Les titres de créances négociables et obligations et/ou les émetteurs dans lesquels le Fonds investit bénéficient d'une notation de crédit à « Investment grade » ou font l'objet d'une notation interne équivalente par la société de gestion. Les titres ne bénéficiant pas de cette notation sont des titres dits spéculatifs et pourront représenter au maximum 50 % de l'actif net du Fonds (incluant la dette des pays émergents dans la limite de 25 % de l'actif net). La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement à des agences de notations de crédit émises par les agences de notation. Elle procède à sa propre analyse pour évaluer la qualité de l'émetteur et de l'émission. Actions (en cas de conversion des obligations en actions) : En raison de la détention par le Fonds d'obligations convertibles en actions, dans la limite de 10 % de son actif net, le Fonds pourrait, en cas de conversion des obligations, détenir des actions de toutes capitalisations, dans la limite de 10 % de son actif net. « Autres valeurs » : Le Fonds pourra détenir des valeurs visées à l'article R. 214-32-19 du Code monétaire et financier, dans la limite de 10 % de son actif net. Parts ou actions d'OPC (OPCVM et/ou FIA) : Le Fonds peut être investi dans les OPC suivants : - OPC obligataires* et monétaires*, dans la limite de 10 % de son actif net, - OPC de gestion et/ou de multi-gestion alternative, dans la limite de 5 % de son actif net. * Ces OPC peuvent être gérés par la société de gestion. Instruments financiers à terme (ou contrats financiers) : Le Fonds peut intervenir sur les marchés réglementés, organisés et de gré à gré via des instruments financiers à terme, afin de couvrir et/ou d'exposer le portefeuille aux risques de change et/ou de taux dans les limites de la fourchette de sensibilité autorisée. L'engagement lié l'utilisation de ces instruments ne peut dépasser 100 % de l'actif net. Le Fonds ne recourt pas aux Total Return Swaps (TRS). Autres opérations : le gérant peut avoir recours aux dépôts, aux emprunts d'espèces et à des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

SFDR : Article 6 : le Fonds ne vise pas un objectif d'investissement durable et sa stratégie d'investissement ne promeut pas de caractéristiques environnementales ou sociales. Il est classé article 6 au titre du règlement européen SFDR.

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS : Le Fonds s'adresse à des investisseurs recherchant une valorisation de leur épargne à moyen terme, ayant une connaissance théorique des marchés de taux et d'actions tout en acceptant de s'exposer à un risque de variation de la valeur liquidative inhérent à ces marchés. Il pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la durée de placement recommandée. Ce produit n'est pas à destination de personnes présentant les caractéristiques d'US Person comme défini dans le Prospectus du Fonds.

DÉPOSITAIRE : BNP PARIBAS SA

PÉRIODICITÉ DE CALCUL DE LA VALEUR LIQUIDATIVE ET DEMANDES DE RACHAT : Elle est calculée quotidiennement en divisant l'actif net du fonds par le nombre de parts émises sur la base des cours de clôture de chaque jour de Paris (selon le calendrier officiel d'Euronext - Paris SA), à l'exception des jours fériés au sens de l'article L. 3133-1 du Code du travail. Les souscriptions et les rachats sont effectués à cours inconnu et sont centralisés le jour de valeur liquidative (J) avant 16h, pour exécution sur la base de cette valeur liquidative (J).

Le prospectus, les rapports annuels et documents périodiques du Fonds sont disponibles en français sur le site internet de la société de gestion et gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse sienna-gestion@sienna-im.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet de la société de gestion www.sienna-gestion.com

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7 qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Les risques suivants non pris en compte dans l'indicateur peuvent avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative du Fonds :

Risque de crédit : Il s'agit du risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur monétaire ou obligataire ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance de cet émetteur peut alors baisser, entraînant une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de perte pour le portefeuille résultant du fait que la contrepartie à une opération ou à un contrat peut faillir à ses obligations avant que l'opération ait été réglée de manière définitive sous la forme d'un flux financier. Le défaut d'une contrepartie peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

Risque de liquidité : C'est le risque qu'une position ne puisse pas être cédée pour un coût limité et dans un délai suffisamment court, i.e. c'est le risque de devoir vendre un instrument financier à un prix inférieur au juste prix et ainsi générer une moins-value pour le portefeuille du fonds et, in fine, une baisse de la valeur liquidative de celui-ci.

Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés : Le Fonds peut avoir recours à des instruments financiers à terme, ce qui pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative du Fonds plus significative et plus rapide que celle des marchés sur lesquels le Fonds est investi.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures des marchés. L'évolution future des marchés est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés sont des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit/de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Votre perte maximale peut être l'ensemble de votre investissement.

PERIODE DE DETENTION RECOMMANDÉE : 3 ans			
INVESTISSEMENT : 10 000 EUROS			
SCÉNARIOS		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans (Période de détention recommandée)
MINIMUM	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
TENSIONS	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 370,00 €	7 790,00 €
	Rendement annuel moyen	-26,30%	-7,99%
DÉFAVORABLE	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 260,00 €	8 340,00 €
	Rendement annuel moyen	-17,40%	-5,87%
INTERMÉDIAIRE	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 920,00 €	9 930,00 €
	Rendement annuel moyen	-0,80%	-0,23%
FAVORABLE	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 800,00 €	10 580,00 €
	Rendement annuel moyen	8,00%	1,90%

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2019 et le 30/09/2022

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2015 et le 31/12/2018

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/08/2018 et le 31/08/2021

QUE SE PASSE-T-IL SI SIENNA GESTION N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS?

Le Fonds est constitué comme une entité distincte de la société de gestion. En cas de défaillance de la société de gestion, les actifs du Fonds conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Fonds est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Fonds.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Fonds ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit (le cas échéant). Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- Que 10 000 EUR sont investis.

EXEMPLE D'INVESTISSEMENT	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	230,43 €	501,77 €
Incidence des coûts annuels (*)	2,30%	1,65%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,42% avant déduction des coûts et de -0,23% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	1,00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	100,00 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 €
Coûts récurrents [prélevés chaque année]		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,06% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	105,04 €
Coûts de transaction	0,20% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	20,23 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	0,05% La commission de surperformance représentera 20% de la différence entre la performance du Fonds et celle de son indice de référence. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-contre des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	5,17 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

La durée de placement minimale recommandée est de 3 ans en raison de la nature du sous-jacent de l'investissement orienté sur marchés de taux et d'actions. Les parts de ce fonds sont des supports de placement à moyen terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification d'un patrimoine. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le Fonds en adressant un courrier électronique à l'adresse sienna-gestion@sienna-im.com ou un courrier postal – à l'attention du Président du Directoire – 21 Boulevard Haussmann 75009 Paris.

Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion (www.sienna-gestion.com).

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performances passées : Pour toutes informations relatives aux performances passées : <https://www.sienna-gestion.com/tous-nos-fonds>

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : 10 ans en fonction de la date de création de la part.

Informations relatives à la finance durable : www.sienna-gestion.com/notre-finance-responsable

Vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet www.amf-france.org (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

OBJECTIF : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT : SIENNA OBLIGATIONS MULTISTRATEGIES (Part RM-C - FR001400F4Y0)

Initiateur : SIENNA GESTION

Site internet : www.sienna-gestion.com

Contact : sienna-gestion@sienna-im.com

Autorité de tutelle compétente : Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de SIENNA GESTION en ce qui concerne ce document d'informations clés.

SIENNA GESTION est agréée en France sous le n° GP 97020 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document : 06/11/2024

AVERTISSEMENT : VOUS ÊTES SUR LE POINT D'ACHETER UN PRODUIT QUI N'EST PAS SIMPLE ET QUI PEUT ÊTRE DIFFICILE À COMPRENDRE

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE : SIENNA OBLIGATIONS MULTISTRATEGIES est un Fonds d'Investissement à Vocation Générale (FIVG) de droit français relevant de l'article L. 214-24-24 et suivants du Code Monétaire et Financier sous la forme d'un Fonds Commun de Placement. Ce Fonds a été agréé par l'Autorité des Marchés Financiers le 15/03/2019

DURÉE ET RÉSILIATION (résiliation de l'initiateur) : Le Fonds est créé pour une durée de 99 ans. La Société de Gestion peut décider la dissolution ou la fusion du présent Fonds à son initiative.

OBJECTIFS :

Le Fonds, de classification, « Obligations et autres titres de créance libellés en euro », est en permanence exposé à des titres de taux libellés en euro dont le risque actions n'excède pas 10 % de l'actif net et a pour objectif d'offrir aux investisseurs, sur un horizon de placement de 3 ans minimum, une performance, nette de frais de gestion, égale à celle de l'indice Bloomberg Euro Aggregate 5-7 Year Total Return Index Value Unhedged EUR mesurant la performance du marché des obligations souveraines, agences gouvernementales et entreprises privées à taux fixe libellées en Euro dont la maturité moyenne est comprise entre 5 et 7 ans.

Caractéristiques essentielles du Fonds : Le Fonds est investi en titres de créance, instruments du marché monétaire et obligations. Les emprunts obligataires détenus peuvent être à taux fixe ou variable, émis ou garantis par des états souverains ou des émetteurs privés. Son portefeuille est pour l'essentiel constitué de titres libellés en euro, les actifs libellés en une autre devise étant accessoirement utilisés. Le Fonds est organisé autour de 4 poches de risque (ou stratégies) listées ci-dessous par ordre de risque croissant : dette souveraine Euro, dette privée de notation « Investment Grade », dette souveraine et privée des pays émergents et dette privée spéculative (dite « High Yield »). Ces poches de risque feront l'objet d'une allocation flexible en fonction des cycles de marché. Cette allocation flexible sera réalisée dans le respect des contraintes suivantes : -L'exposition à la dette privée speculative sera limitée à 25 % de son actif net (hors pays émergents), -L'exposition à la dette des pays émergents sera limitée à 25 % de l'actif net -L'exposition à la dette privée de notation « Investment Grade » pourra être comprise entre 0 % et 100 % de son actif net -L'exposition à la dette souveraine Euro pourra être comprise entre 0 % et 100 % de l'actif net. La sensibilité moyenne du portefeuille est comprise entre 3 et 9. Approche de gestion du Fonds : A partir des études des acteurs économiques (banques centrales, instituts statistiques, banques d'investissements, gestionnaires d'actifs), l'équipe de gestion étudie les évolutions des principaux indicateurs macro-économiques nationaux et internationaux et sélectionne les critères et les thèmes les plus pertinents pour le choix de la stratégie des portefeuilles obligataires et monétaires. L'équipe de gestion procède ensuite à une analyse micro-économique en intégrant dans son processus de gestion notamment les études des banques, des courtiers et des agences de notations ainsi que la surveillance des émissions primaires. La construction du portefeuille, définie par le relevé de décision du Comité d'investissement, s'articule autour des axes suivants : le choix de la sensibilité du portefeuille (sous ou surexposition au risque de taux), le choix géographique (sous ou surexposition d'un pays par rapport au benchmark), le choix du positionnement sur la courbe des taux, le choix sectoriel de crédit (arbitrage entre dette souveraine et dette privée), le choix des supports d'investissement (majoritairement des obligations détenues). SIENNA OBLIGATIONS MULTISTRATEGIES est composé comme suit : Obligations, titres de créance et instruments du marché monétaire : Le Fonds est exposé aux marchés de taux (obligataires et monétaires) dans la limite de 200 % de son actif net (en incluant les instruments financiers à terme). Le Fonds peut détenir, dans la limite de 100 % de son actif net, des obligations, titres de créance à taux fixe et/ou taux variable et/ou indexés et, dans la limite de 10 % de son actif net, des obligations convertibles en actions. Le Fonds peut également être investi en instruments du marché monétaire (bons du trésor, certificats de dépôt, ...). Les titres de créances négociables et obligations et/ou les émetteurs dans lesquels le Fonds investit bénéficient d'une notation de crédit à « Investment grade » ou font l'objet d'une notation interne équivalente par la société de gestion. Les titres ne bénéficiant pas de cette notation sont des titres dits spéculatifs et pourront représenter au maximum 50 % de l'actif net du Fonds (incluant la dette des pays émergents dans la limite de 25 % de l'actif net). La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement à des agences de notations de crédit émises par les agences de notation. Elle procède à sa propre analyse pour évaluer la qualité de l'émetteur et de l'émission. Actions (en cas de conversion des obligations en actions) : En raison de la détention par le Fonds d'obligations convertibles en actions, dans la limite de 10 % de son actif net, le Fonds pourrait, en cas de conversion des obligations, détenir des actions de toutes capitalisations, dans la limite de 10 % de son actif net. « Autres valeurs » : Le Fonds pourra détenir des valeurs visées à l'article R. 214-32-19 du Code monétaire et financier, dans la limite de 10 % de son actif net. Parts ou actions d'OPC (OPCVM et/ou FIA) : Le Fonds peut être investi dans les OPC suivants : - OPC obligataires* et monétaires*, dans la limite de 10 % de son actif net, - OPC de gestion et/ou de multi-gestion alternative, dans la limite de 5 % de son actif net. * Ces OPC peuvent être gérés par la société de gestion. Instruments financiers à terme (ou contrats financiers) : Le Fonds peut intervenir sur les marchés réglementés, organisés et de gré à gré via des instruments financiers à terme, afin de couvrir et/ou d'exposer le portefeuille aux risques de change et/ou de taux dans les limites de la fourchette de sensibilité autorisée. L'engagement lié l'utilisation de ces instruments ne peut dépasser 100 % de l'actif net. Le Fonds ne recourt pas aux Total Return Swaps (TRS). Autres opérations : le gérant peut avoir recours aux dépôts, aux emprunts d'espèces et à des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

SFDR : Article 6 : le Fonds ne vise pas un objectif d'investissement durable et sa stratégie d'investissement ne promeut pas de caractéristiques environnementales ou sociales. Il est classé article 6 au titre du règlement européen SFDR.

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS : Le Fonds s'adresse à des investisseurs recherchant une valorisation de leur épargne à moyen terme, ayant une connaissance théorique des marchés de taux et d'actions tout en acceptant de s'exposer à un risque de variation de la valeur liquidative inhérent à ces marchés. Il pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la durée de placement recommandée. Ce produit n'est pas à destination de personnes présentant les caractéristiques d'US Person comme défini dans le Prospectus du Fonds.

DÉPOSITAIRE : BNP PARIBAS SA

PÉRIODICITÉ DE CALCUL DE LA VALEUR LIQUIDATIVE ET DEMANDES DE RACHAT : Elle est calculée quotidiennement en divisant l'actif net du fonds par le nombre de parts émises sur la base des cours de clôture de chaque jour de Paris (selon le calendrier officiel d'Euronext - Paris SA), à l'exception des jours fériés au sens de l'article L. 3133-1 du Code du travail. Les souscriptions et les rachats sont effectués à cours inconnu et sont centralisés le jour de valeur liquidative (J) avant 16h, pour exécution sur la base de cette valeur liquidative (J).

Le prospectus, les rapports annuels et documents périodiques du Fonds sont disponibles en français sur le site internet de la société de gestion et gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse sienna-gestion@sienna-im.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet de la société de gestion www.sienna-gestion.com

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7 qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Les risques suivants non pris en compte dans l'indicateur peuvent avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative du Fonds :

Risque de crédit : Il s'agit du risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur monétaire ou obligataire ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance de cet émetteur peut alors baisser, entraînant une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de perte pour le portefeuille résultant du fait que la contrepartie à une opération ou à un contrat peut faillir à ses obligations avant que l'opération ait été réglée de manière définitive sous la forme d'un flux financier. Le défaut d'une contrepartie peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

Risque de liquidité : C'est le risque qu'une position ne puisse pas être cédée pour un coût limité et dans un délai suffisamment court, i.e. c'est le risque de devoir vendre un instrument financier à un prix inférieur au juste prix et ainsi générer une moins-value pour le portefeuille du fonds et, in fine, une baisse de la valeur liquidative de celui-ci.

Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés : Le Fonds peut avoir recours à des instruments financiers à terme, ce qui pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative du Fonds plus significative et plus rapide que celle des marchés sur lesquels le Fonds est investi.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures des marchés. L'évolution future des marchés est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés sont des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit/de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Votre perte maximale peut être l'ensemble de votre investissement.

PERIODE DE DETENTION RECOMMANDÉE : 3 ans			
INVESTISSEMENT : 10 000 EUROS			
SCÉNARIOS		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans (Période de détention recommandée)
MINIMUM	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
TENSIONS	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 900,00 €	7 880,00 €
	Rendement annuel moyen	-21,00%	-7,63%
DÉFAVORABLE	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 340,00 €	8 200,00 €
	Rendement annuel moyen	-16,60%	-6,40%
INTERMÉDIAIRE	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 930,00 €	10 040,00 €
	Rendement annuel moyen	-0,70%	0,13%
FAVORABLE	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 770,00 €	10 440,00 €
	Rendement annuel moyen	7,70%	1,45%

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/02/2020 et le 28/02/2023

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2015 et le 31/12/2018

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/01/2017 et le 31/01/2020

QUE SE PASSE-T-IL SI SIENNA GESTION N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS?

Le Fonds est constitué comme une entité distincte de la société de gestion. En cas de défaillance de la société de gestion, les actifs du Fonds conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Fonds est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Fonds.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vende ce Fonds ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit (le cas échéant). Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- Que 10 000 EUR sont investis.

EXEMPLE D'INVESTISSEMENT	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	186,13 €	368,57 €
Incidence des coûts annuels (*)	1,86%	1,21%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,34% avant déduction des coûts et de 0,13% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	1,00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	100,00 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 €
Coûts récurrents [prélevés chaque année]		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,67% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	65,93 €
Coûts de transaction	0,20% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	20,20 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0,00 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

La durée de placement minimale recommandée est de 3 ans en raison de la nature du sous-jacent de l'investissement orienté sur marchés de taux et d'actions. Les parts de ce fonds sont des supports de placement à moyen terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification d'un patrimoine. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le Fonds en adressant un courrier électronique à l'adresse sienna-gestion@sienna-im.com ou un courrier postal – à l'attention du Président du Directoire – 21 Boulevard Haussmann 75009 Paris.

Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion (www.sienna-gestion.com).

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performances passées : Pour toutes informations relatives aux performances passées : <https://www.sienna-gestion.com/tous-nos-fonds>

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : 10 ans en fonction de la date de création de la part.

Informations relatives à la finance durable : www.sienna-gestion.com/notre-finance-responsable

Vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet www.amf-france.org (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

REPORTING DECEMBRE

SIENNA OBLIGATIONS MULTISTRATEGIES RM-C

Reporting au 31/12/2024

Actif net du portefeuille : 101,88 M€
Valeur liquidative de la part : 107,880 €

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Ce fonds obligataire a pour objectif de tirer profit des cycles de marchés et de sa diversification grâce à une allocation dynamique autour de 4 poches (Etats, Obligations d'Entreprises de bonne qualité, Obligations d'Entreprises à Haut Rendement et Pays émergents). Il s'adresse à l'épargnant ayant un objectif d'investissement à moyen terme.

ÉVOLUTION DE LA VL (BASE 100)



PERFORMANCES DU FONDS

Performances cumulées (en %)

	1 mois	2024	1 an
Portefeuille	-0,88	2,99	2,99
Indice de référence	-0,75	3,06	3,06

Performances annualisées (en %)

	1 an
Portefeuille	2,99
Indice de référence	3,06

Performances annuelles (en %)

	2024
Portefeuille	2,99
Indice de référence	3,06

Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion et n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Ces frais de souscription ne sont pas acquis par la société de gestion et sont versés au distributeur.

ALLOCATION D'ACTIFS DU PORTEFEUILLE



LES PRINCIPALES LIGNES HORS OPC

Valeurs	Poids
OAT 2.5% 5/30	2,57%
OAT 3% 05/33 OAT	2,49%
BFCM 4.375% 05/30 EMTN	2,11%
BTPS 0.95% 08/30 10Y	2,04%
BBVASM VAR 01/30 GMTN	1,98%

CARACTÉRISTIQUES

Date de création : 02/05/2023

Durée de placement : > 3 ans

Indicateur de risque (SRI) (1) :



Forme juridique : SICAV

Classification AMF : Oblig. et autres TC libellés en euros

Article SFDR (2) : 6

Code ISIN : FR001400F4Y0

Devise : Euro

Indice de référence :

(Coupons nets réinvestis)
100% Bloomberg Euro-Aggregate: 5-7 Year

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Société de gestion : SIENNA GESTION

Gestionnaire : SIENNA GESTION

Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation : 0,67%

Coûts de transaction : 0,20%

Principaux risques :

- Risque de perte en capital
- Risque de taux
- Risque de crédit
- Risque de durabilité
- Risque de contrepartie

(1) L'Indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas sans risque. Le capital investi n'est pas garanti : le fonds présente un risque de perte en capital.

(2) SFDR : Règlement 2019/2088 européen (Sustainable Finance Disclosure Regulation) sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Il introduit de nouvelles obligations et normes communes de reporting pour les sociétés de gestion et les conseillers financiers afin de favoriser la transparence des produits financiers durables.

Article 6 : Produit financier qui ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et qui n'a pas d'objectif d'investissement durable.

INDICATEURS DE RISQUE

Volatilité annualisée

Portefeuille (en %)

Indice de référence (en %)

Tracking error (en %)

1 an

Portefeuille (en %)	4,47
Indice de référence (en %)	3,86
Tracking error (en %)	1,11

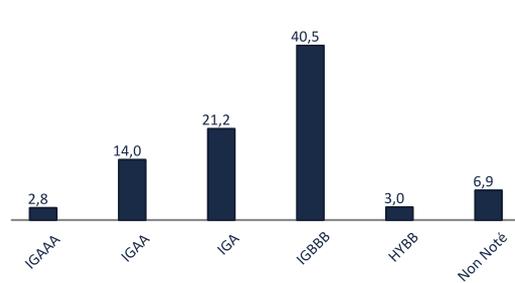
SENSIBILITÉ

Date du rapport Mois précédent 29/12/2023

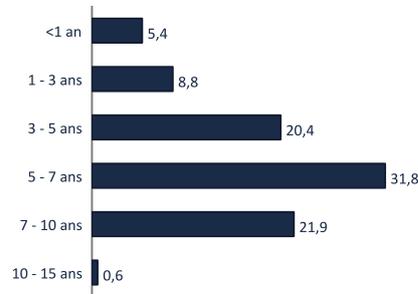
Portefeuille	6,45	5,98	4,81
Indice de référence	5,48	5,53	5,50

ANALYSE DU PORTEFEUILLE - TAUX

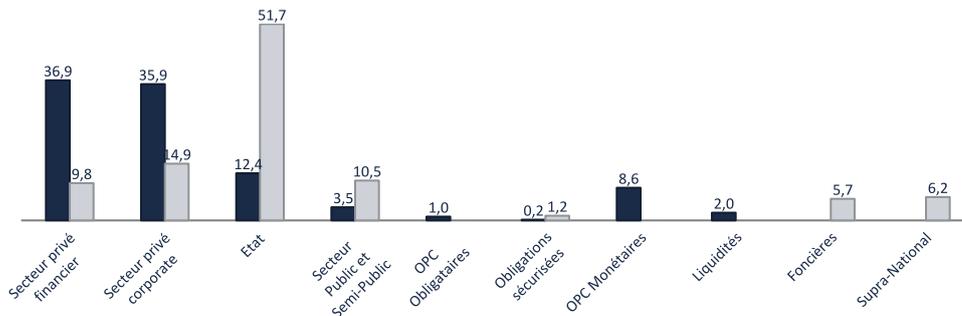
Répartition par notation long terme (en % d'actif)



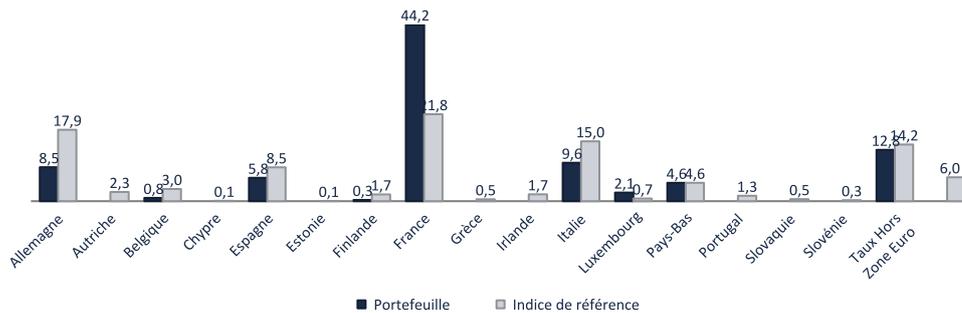
Répartition par tranche de maturité (en % d'actif)



Répartition par type d'émetteur (en % d'actif)



Répartition géographique hors OPC (en % d'actif)



Economie et Marchés

L'arrivée de D. Trump a continué d'influencer les marchés financiers au mois de décembre s'entrechoquant avec la politique monétaire de la FED qui a annoncé une baisse de 25 bps tout en révisant à la hausse ses prévisions d'inflation pour 2025. Les indices américains ont donc reculé sur la période à l'image d'un S&P500 qui abandonne environ 2,5% tandis que les taux souverains à 10 ans ont repris 40 bps.

Du côté de la zone euro, les défis politiques et économiques sont marqués par des événements majeurs en France et en Allemagne. Ces incertitudes se cumulent avec une croissance économique faible dans les deux principaux pays, dont les PMI composites affichent des niveaux en dessous de la barre des 50, signe d'une activité déprimée. De son côté, la BCE a procédé à une baisse de -25 bps des taux directeurs et a évidemment laissé la porte ouverte à d'autres baisses supplémentaires en 2025. Les taux souverains allemands accusaient pour leur part une hausse de +28 bps pour l'échéance à 10 ans, à 2,36 %, freinant mécaniquement le Stoxx Europe 600 (-0,5%).

Enfin, notons que la Chine a annoncé une série de mesures de relance, principalement axées sur le soutien à la croissance domestique via des assouplissements monétaires et budgétaires. Les indices chinois n'ont que très faiblement réagi, le Hang Seng termine le mois positif autour de +3%.

Le mot du gérant

Les taux s'affichent en forte hausse sur le mois (resp. +15pbs et +35pbs sur les 10Y ALL et US). Bien qu'elles continuent d'être accommodantes, FED et BCE tiennent des discours plus attentistes sur leurs prochaines décisions (peur d'un regain d'inflation, l'incertitude sur le programme de D. Trump). L'économie US reste résiliente tandis que les chiffres Euro et chinois sont plus mitigés. Dans ce contexte nous passons sur sensibles, avec l'idée que l'ensemble des données haussières sont intégrées aux cours actuels. Nous restons sous exposés à la France et l'Italie, avec des spreads vs Bund à resp. 82pbs et 116pbs. L'incertitude perdure malgré la nomination de F. Bayrou au poste de 1er Ministre, tandis que l'Italie reste sur des niveaux historiquement bas. Le crédit s'est bien tenu sur le mois, attirant les flux acheteurs des institutionnels, qui ont pu investir sur des taux élevés grâce à la montée des taux souverains. Nous sommes surexposés sur la classe d'actif.

Avertissement

Ce document est une communication publicitaire qui ne contient aucune information d'ordre contractuel. Aucune souscription dans les OPC gérés par la société de gestion SIENNA GESTION ne saurait se faire sur la base des seules informations figurant sur ce document. La souscription dans les OPC décrits doit se faire selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Toute personne envisageant une souscription doit notamment prendre connaissance du ou des DIC et du Règlement du ou des OPC, disponibles sur le site www.sienna-gestion.com. En conséquence, SIENNA GESTION ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement réalisée sur la seule base de cette présentation. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Le document ne constitue en aucun cas une offre ou une sollicitation en vue de la fourniture de services de conseils en investissement ou de la vente d'instruments financiers. SIENNA GESTION s'efforce d'assurer l'exactitude des informations communiquées mais ne peut cependant en garantir l'exhaustivité et décline toute responsabilité en cas d'omission, ou d'erreur dans ces informations. La source des données du présent document est SIENNA GESTION. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.